



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

ÉDITION N° 24  
JUILLET 2025

# CRI NEWS

LA NEWSLETTER DU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT FÈS-MEKNÈS

LA RÉGION FÈS-MEKNÈS MET EN EXERGUE LA FEUILLE DE ROUTE  
DE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ENERGIE



TOURISME



NUMERIQUE



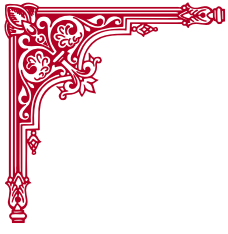
INDUSTRIE



5<sup>ème</sup> édition du Forum  
économique Fès-Meknès  
P.22

La Province de Moulay  
Yacoub à l'honneur  
P. 30

Un guide au service de  
l'E-cr ation d'entreprises  
P. 46



"...Le second volet de ce Discours porte sur le thème de l'investissement auquel Nous attachons un intérêt tout particulier.

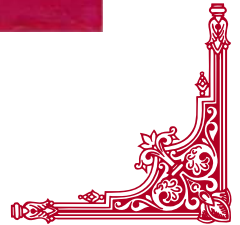
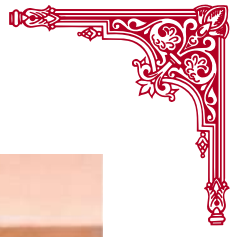
Aujourd'hui, Nous misons sur l'investissement productif en tant que levier essentiel pour la relance de l'économie nationale et l'ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs.

En effet, ces filières offrent des opportunités d'emploi aux jeunes et apportent des sources de financement aux différents programmes sociaux et de développement.

A cet égard, Notre souhait est que la nouvelle Charte nationale de l'investissement donne une impulsion tangible à l'attractivité du Maroc pour les investissements privés, tant nationaux qu'étrangers..."

*Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, adressé au parlement, le vendredi 14 octobre 2022, à l'occasion de l'ouverture de la 1<sup>ère</sup> session de la 2<sup>ème</sup> année législative de la 11<sup>ème</sup> législature.*







# EDITORIAL

**M. MOHAMED SABRI**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CRI FÈS-MEKNÈS**

## SOMMAIRE

Actualités nationales

Actualités régionales

Actualités du CRI

Province à l'honneur

Focus Entrepreneuriat

Actualités juridiques

Save the Date

### *La Région Fès-Meknès met en exergue sa feuille de route de développement économique*

Rarement une Région a connu un tel vent de transformation.

Fès-Meknès, s'affirme aujourd'hui comme un pôle économique en pleine transformation, bien décidé à jouer dans la cour des grandes Régions marocaines.

Portée par une vague d'investissements publics importants, une stratégie industrielle ciblée et un positionnement logistique de plus en plus affirmé, la Région engage un virage résolument tourné vers l'attractivité, la compétitivité et l'innovation.

Sur le plan de développement économique, le CRI Fès Meknès a mis en place un **schéma directeur d'investissement** basé sur les potentialités et les vocations territoriales de la Région avec une planification stratégique régionale repensée et centrée sur des secteurs leviers de croissance à savoir l'industrie, le tourisme, le numérique et l'énergie.

La Région a élaboré un **schéma de développement industriel**, pour répondre aux besoins des investisseurs nationaux et internationaux.

Ce schéma a prévu la création de 6 zones prioritaires d'une superficie globale de 132 Ha à travers 6 Territoires (Moulay Yacoub, Taza, Taounate, El Hajeb, Boulemane et Azrou), afin de garantir un maillage équitable du territoire Régional.

En outre, d'autres chantiers prioritaires ont été programmés pour renforcer l'offre en foncier industriel, notamment : l'activation de l'extension de la zone Agropolis, la création de deux zones d'accélération industrielle à Ras El Ma et à Ain Cheggag, l'accélération de l'opérationnalisation des zones industrielles en cours d'aménagement, notamment celles d'Ain Bida, Ouislane, et Ain Aicha.

**Le volet touristique** est dynamisé par l'animation des sites de Moulay Yacoub et Sidi Harazem, ainsi que la mise en place d'une banque à projets touristiques visant à dynamiser l'investissement privé au niveau territorial.

La Région a élaboré également un **schéma de développement numérique** avec le lancement de plusieurs projets structurants : la Fez Smart Factory, premier écosystème de l'industrie 4.0 au Maroc ; le pôle AgriTech développé à l'Université Euromed de Fès avec l'appui de l'AFD ; l'incubateur de l'UEMF, le Technopark de Fès, en plus du lancement de la troisième tranche du Parc Fès Shore. La Région abritera également le projet de « 01 Talent » pour la formation des talents dans les métiers de la Tech.

**Sur le plan énergétique**, plusieurs projets structurants sont engagés. Le Parc Éolien de Taza, déjà opérationnel avec une capacité de 87MW, sera étendu par MASEN Taza Extension (mise en service prévue au 2<sup>ème</sup> trimestre 2026, 70 GWh/an) et Nassim Taza II (63 MW, lancement des travaux en 2026). Le Programme Intégré d'Efficacité Énergétique (INEE), accompagne la décarbonation des zones industrielles et l'amélioration de l'éclairage public. Un projet phare incarne cette ambition : Green Power, en cours de réalisation pour 33MW sur 96 hectares.

*Mohamed sabri*

**A L'OCCASION DU 26<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION  
DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI Que Dieu Le Glorifie**



Le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs du Centre Régional d'Investissement  
Fès-Meknès ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déferents à

**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE**

et renouvellent leur indéfectible attachement au glorieux Trône Alaouite.



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

# ACTUALITÉS NATIONALES



# Actualités nationales

## Publication au Bulletin Officiel du nouveau régime de soutien aux TPME



Le décret n°2.25.342 fixant les modalités du nouveau régime de soutien aux TPME a été officiellement publié au Bulletin officiel du 3 juillet 2025. Ce texte marque une nouvelle étape dans la concrétisation des dispositifs incitatifs au profit des TPME marocaines.

Le décret définit un cadre clair pour l'éligibilité des projets : peuvent prétendre à ce soutien les TPME qui réalisent un investissement compris entre 1 et 50 MDH, avec un engagement minimum de 10% en fonds propres. L'objectif est de favoriser les initiatives entrepreneuriales ayant un impact structurant et un potentiel de création d'emplois à l'échelle régionale.

Le projet doit également générer au minimum 1,5 emploi stable par MDH investi, et être inscrit dans un secteur prioritaire identifié territorialement, en coordination entre le Gouvernement et le Ministère de l'Intérieur.

Le soutien public prend la forme d'une subvention, calculée sur la base du nombre d'emplois stables créés par le projet. Trois paliers sont prévus :

- 5 % de subvention si le ratio est compris entre 2 et 5 emplois stables par MDH investi ;
- 7 % si le ratio est compris entre 5 et 10 ;
- 10 % si le ratio dépasse 10 emplois stables.

Ce dispositif met clairement l'accent sur l'incitation à l'emploi durable, conditionnant l'aide publique à un engagement social fort.

Ce régime de soutien complète les deux autres mécanismes déjà opérationnels de la Charte de l'investissement, à savoir le dispositif principal et le dispositif spécifique. Il s'adresse plus particulièrement aux porteurs de projets à échelle humaine, contribuant au tissu économique local, notamment dans les territoires en besoin de dynamisation. Avec cette publication, le gouvernement entend concrétiser son engagement en faveur de la TPME, considérée comme levier essentiel de croissance, de création d'emplois et de cohésion territoriale.

## Charte de l'investissement : 51 MMDH validé lors de la 8<sup>ème</sup> commission



La 8<sup>ème</sup> Commission nationale des investissements (CNI), présidée par le chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch, a approuvé **47 projets** d'investissement totalisant **51 MMDH**, avec la création attendue de **17.000 emplois** (dont 9000 directs). Ces projets couvrent une vingtaine de secteurs, notamment l'automobile (qui génère 54 % des emplois), l'Outsourcing et le tourisme. Géographiquement, ils se répartissent sur 23 provinces dans 10 Régions du Royaume.

Cette session marque également un tournant, puisqu'à l'avenir, les projets de moins de **250 MDH** seront traités au niveau régional, conformément aux réformes de la loi 47-18. Par ailleurs, cinq projets ont été déclarés d'intérêt stratégique, touchant les filières automobile, métallurgique, textile et chimique, dans plusieurs régions, dont celle de Fès-Meknès.

Avec cette 8<sup>ème</sup> session, le cumul des projets validés par la CNI atteint désormais **237 projets**, pour un montant global de **369 MMDH** et la création prévisionnelle de plus de **166.000 emplois**. Ce bilan illustre la dynamique positive enclenchée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte de l'investissement, et confirme l'attractivité croissante du Maroc auprès des investisseurs nationaux et internationaux.

## Loi 22.24 : refonte institutionnelle et nouvelles missions pour les CRI 3.0

L'adoption de la **loi n° 22.24**, modifiant et complétant la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement (**CRI**) et à l'instauration des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (**CRUI**), marque une nouvelle avancée dans le processus de modernisation de ces structures. Ce nouveau texte législatif introduit des ajustements significatifs en matière de gouvernance, de traitement des dossiers d'investissement, de gestion des conventions, tout en renforçant la clarté des procédures de recours.

La loi N° 22.24 confère davantage de souplesse à l'organisation interne des CRI. Chaque Centre pourra désormais adapter son organigramme aux spécificités territoriales, sous réserve de validation par les autorités concernées. Un nouveau poste de **Secrétaire Général** est également instauré afin d'assister le Directeur Général du CRI et d'assurer la présidence de la CRUI en cas d'empêchement de ce dernier.

Le **Conseil d'Administration** des CRI évolue également : sa composition est élargie pour inclure M. le Wali de la Région ou son représentant, ainsi que des responsables d'établissements publics. La fréquence de ses réunions est ramenée à **deux** par an, et sa présidence est assurée par le Chef du Gouvernement ou par l'autorité qu'il délègue à cet effet.

La CRUI voit son rôle renforcé et ses **missions élargies**. Elle est présidée par le Directeur Général du CRI, avec le Secrétaire Général comme suppléant désigné.

Le texte fixe également des délais précis : la CRUI doit rendre son avis dans un délai de **20 jours**, tandis que l'administration dispose de **10 jours** supplémentaires pour formaliser l'acte. En tant que secrétariat de la CRUI, le CRI est tenu de transmettre les dossiers aux membres dans un délai de deux jours, et de diffuser l'ordre du jour au moins cinq jours avant la réunion.

La réforme de la **gouvernance** de l'investissement franchit un nouveau cap avec l'entrée en vigueur de la loi n° 22.24, qui vient renforcer le rôle des acteurs territoriaux tout en clarifiant les procédures. Pensée dans l'esprit de la régionalisation avancée et de la simplification administrative, cette réforme place les CRI au cœur du dispositif, tout en réorganisant les **mécanismes d'instruction**, de **dérogation** et de **recours**. Plusieurs changements majeurs illustrent cette nouvelle dynamique :



Désormais, les CRI deviennent les principaux acteurs de la gestion des conventions d'investissement dont le montant ne dépasse pas **250 MDH**. Le Directeur Général du CRI pilote l'ensemble du processus, en coordination avec les services déconcentrés, jusqu'à la signature des conventions par les autorités locales et les investisseurs concernés. Résultat : des procédures plus **souples**, plus **proches** du terrain, et des **délais** de traitement considérablement **réduits**, sous le regard de M. le Wali.

Autre changement notable : la limitation des dérogations urbanistiques aux seuls projets **industriels** et **hôteliers**. Ces autorisations spéciales sont désormais accordées exclusivement par le Chef du Gouvernement, après avis de la CRUI. Une recentralisation qui vise à mieux aligner les projets d'aménagement avec les priorités stratégiques nationales.

La loi N° 22.24 simplifie également les voies de recours en cas de litige. L'investisseur doit d'abord s'adresser à **M. le Wali** de la Région, qui peut trancher. En cas de désaccord persistant, le dossier est porté devant une toute nouvelle **commission ministérielle de recours**, en remplacement de l'ancienne commission de pilotage. Cette instance est désormais exclusivement dédiée au traitement des contentieux liés à l'investissement.

## Souveraineté industrielle : 1.839 projets validés pour près de 125 MMDH



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour, a annoncé que 1.839 projets d'un investissement total de **124,9 MMDH** ont été sélectionnés jusqu'au 10 juin 2025, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la souveraineté industrielle nationale.

M. Mezzour a indiqué que ces projets, qui devraient générer près de **180.000 emplois**, visent à renforcer la production locale de biens et de produits pouvant être fabriqués au Maroc, en substitution aux importations.

En outre, il a souligné que sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, le secteur industriel a acquis une valeur ajoutée majeure, notamment grâce aux différents plans industriels mis en œuvre au cours des deux dernières décennies, ajoutant que cette dynamique s'est consolidée après la pandémie de Covid, à travers l'adoption d'une nouvelle stratégie visant à positionner le Maroc comme une plateforme industrielle décarbonée, à renforcer sa souveraineté industrielle, à améliorer sa compétitivité et à réduire le déficit de sa balance commerciale.

## Transferts des MRE : 2024, une année record

Les transferts de devises des Marocains Résidant à l'Étranger ont atteint un montant record de **117,7 MMDH** en 2024 (En hausse de l'ordre de 2,1% par rapport à 2023), témoignant de leur poids dans l'économie nationale, puisqu'ils représentent plus de 8% du PIB du Royaume.

Afin d'accompagner ces transferts, les pouvoirs publics et la Banque centrale ont mis en œuvre plusieurs mesures visant à diversifier les canaux de transmission et à réduire les coûts. C'est ainsi que le Maroc a investi depuis plusieurs années dans le développement de son infrastructure bancaire et de paiement avec comme objectif fixé de réduire les coûts de transfert à moins de **3%** d'ici 2030.



## Perspectives économiques : L'OCDE et la Banque Mondiale convergent sur la résilience du Maroc



Les dernières publications de l'OCDE et de la Banque mondiale (BM) de juin 2025 révèlent une convergence remarquable sur les prévisions de croissance du Maroc pour 2025-2026.

L'OCDE anticipe une croissance du PIB réel de **3,8%** pour 2025 et 2026, tandis que la BM table plutôt sur **3,6%** en 2025 et **3,5%** l'année suivante. Un écart minime qui masque des diagnostics structurels similaires : «La situation de l'économie marocaine devrait rester solide en 2025 et 2026, tirée par la résilience de la demande intérieure, le tourisme et l'industrie», indique l'OCDE.

Les perspectives économiques de la BM pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, soulignent quant à elles que «la croissance dans les pays importateurs de pétrole s'explique par le renforcement de la consommation privée et l'amélioration attendue des conditions météorologiques». Une quasi-harmonisation qui reflète trois piliers communs pour le Maroc : la reprise agricole après la sécheresse (2023-2024) ; la vigueur du tourisme (4 millions de visiteurs au T1-2025 selon l'OCDE) ; et l'investissement soutenu, notamment dans l'industrie (automobile, aéronautique, agroalimentaire).

## Morocco Now : roadshow économique aux Pays-Bas et en Belgique



Après le roadshow au Japon et en Corée du Sud fin 2024, et dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de promotion de l'investissement privé et l'offre économique du Royaume à l'international, le Ministère de l'Investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques (MICEPP) en partenariat avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), a organisé un roadshow économique aux Pays-Bas et en Belgique, du 22 au 27 mai 2025.

Cette mission présidée par M. Karim Zidane, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement en charge de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, s'inscrit dans une dynamique de consolidation des liens économiques entre le Maroc et deux partenaires européens de premier plan. Elle vise à positionner le Royaume comme une destination d'investissement stratégique, à mettre en valeur son offre sectorielle et territoriale et à favoriser l'émergence de partenariats innovants dans des secteurs à fort potentiel.

## IDE : Un afflux net de plus de 9 MMDH au premier trimestre 2025

Au premier trimestre 2025, le Maroc a enregistré un afflux net de **9,16 MMDH** en investissements directs étrangers (IDE), selon l'Office des changes. Ce chiffre représente une augmentation de **63,6%** par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette croissance s'explique par une double dynamique favorable : d'un côté, les recettes d'IDE, c'est-à-dire les montants injectés dans l'économie marocaine, ont bondi de 24,6 % pour dépasser **12,9 MMDH**. De l'autre, les décaissements – ou retraits – opérés par les investisseurs étrangers ont reculé de 20,8 % à **3,81 MMDH**.



## Création de la Société de gestion des zones industrielles de défense



Le Gouvernement a donné son feu vert à la création d'une société pour la gestion des zones industrielles de défense, fruit d'un partenariat stratégique entre l'Agence des Logements et Équipements Militaires (ALEM) et MEDZ, dénommée «Société de gestion des zones industrielles de défense».

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations royales visant la création de deux zones industrielles dédiées aux industries de défense. Il fait suite à la signature, le 8 novembre 2023, d'un accord stratégique entre le Ministère de l'Économie et des finances, le Ministère de l'Industrie et du commerce, l'Administration de la défense nationale, le CDG et l'ALEM, conformément à la loi n° 10.20 relative aux matériels et équipements de défense et de sécurité.

La nouvelle société, dotée d'un capital initial de 300.000 DH, détenu à parts égales par l'ALEM et MEDZ, aura pour mission de concevoir, développer, gérer et commercialiser des zones industrielles dédiées aux industries de défense. Ces zones accueilleront des activités industrielles et de services liés à la fabrication d'armes, de munitions et d'équipements de défense et de sécurité.

Ce projet marque un pas important dans la stratégie marocaine visant à développer une industrie de défense nationale et à renforcer sa souveraineté industrielle dans ce secteur sensible.

## Le Maroc consolide son partenariat économique avec la Chine et appelle à une plateforme numérique pour soutenir les PME



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour, a réaffirmé l'engagement du Royaume du Maroc à renforcer ses relations économiques et commerciales avec la **République Populaire de Chine**, soulignant que cette orientation stratégique reflète la vision du Maroc d'un partenariat ouvert avec des acteurs internationaux fiables, dans un contexte de mutations économiques mondiales.

Dans une perspective de coopération pragmatique, M. Mezzour a proposé la création d'une **plateforme numérique** conjointe entre la Chine et les pays arabes, destinée à favoriser l'échange d'expériences et de savoir-faire entre entrepreneurs, tout en mettant l'accent sur le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), moteur essentiel de la croissance économique durable et de la création d'emplois.

## Le Maroc désigné par "Welcome Travel Group" meilleure destination touristique partenaire en 2025

À l'occasion de la convention annuelle du "Welcome Travel Group", tenue les 5 et 6 avril à Casablanca, le Maroc a été distingué par le prestigieux réseau italien comme « Meilleure Destination Touristique Partenaire 2025 », une reconnaissance majeure qui témoigne de l'engagement de l'Office National Marocain du Tourisme (**ONMT**) pour le rayonnement du Royaume sur le marché italien.

Cette reconnaissance couronne les efforts continus de l'ONMT et marque un tournant stratégique dans les relations avec les principaux réseaux de distribution italiens. Le prix salue à la fois la **qualité** de l'offre touristique marocaine, la **constance** de l'engagement de l'ONMT et la **solidité** du partenariat tissé avec l'un des plus puissants opérateurs du secteur en Italie.



## 5G au Maroc – Lancement confirmé pour novembre prochain

Le compte à rebours est lancé. La 5G fera officiellement son entrée au Maroc en novembre 2025, juste avant le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations, selon un haut responsable de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT). Une échéance stratégique qui marque le début d'un déploiement progressif, d'abord dans les grandes villes, avant d'atteindre les zones les plus reculées à l'horizon 2030.

Ce déploiement, loin d'être un simple saut technologique, s'inscrit dans une dynamique de transformation profonde du tissu économique national. Des secteurs névralgiques comme l'industrie, les transports, l'agriculture, l'offshoring ou encore les services publics devraient profiter pleinement des avantages de la 5G. De la domotique à la gestion intelligente du trafic, en passant par la numérisation des démarches administratives, les usages s'annoncent aussi vastes que structurants.



## Transition énergétique : la 16<sup>ème</sup> Conférence de l'Énergie scelle un nouvel élan franco-marocain

Sous l'égide du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, la 16<sup>ème</sup> Conférence de l'Énergie s'est tenue le 22 Avril 2025 à Ouarzazate, haut lieu de la production solaire au Maroc. Organisé par la Fédération de l'Énergie, l'événement a accueilli la France comme pays invité d'honneur, soulignant une coopération stratégique appelée à se renforcer dans les années à venir.

L'ouverture solennelle des travaux a été marquée par une allocution du Chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch, donnant le ton d'une rencontre placée sous le sceau de l'action concertée et de l'innovation au service de la transition énergétique. Dès les premiers échanges, l'accent a été mis sur la complémentarité des ressources et des expertises entre les deux pays.

Cette édition 2025 de la Conférence de l'Énergie consacre une nouvelle étape dans le partenariat énergétique franco-marocain. Elle confirme, dans un contexte de pression climatique et de crise énergétique mondiale, la nécessité de bâtir des ponts énergétiques durables et équitables entre les deux rives de la Méditerranée.



## Le « Made in Morocco » à la conquête du marché américain



À l'occasion de l'IFA Miami Franchise World Show (9-10 mai) et du SelectUSA Investment Summit (11-14 mai) dans l'État du Maryland, une mission économique a été conduite par la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCISCS), en partenariat avec la Fédération marocaine de la franchise (FMF), dans le cadre de la **stratégie nationale d'internationalisation** des marques marocaines et de valorisation du label « Made in Morocco ».

Cette mission ambitionne de valoriser une douzaine de franchises marocaines prêtes à l'exportation, de promouvoir plus d'une centaine de produits nationaux à fort potentiel, notamment dans les secteurs agroalimentaire, cosmétique et pharmaceutique, ainsi que d'attirer des investissements américains et de nouer des partenariats commerciaux en direction du Maroc.

## Artisanat : trois nouveaux programmes pour valoriser le handmade

Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire lance trois dispositifs complémentaires pour renforcer la compétitivité du secteur artisanal marocain.

Le **1<sup>er</sup> axe** cible la structuration des filières du tapis et de la poterie, avec pour objectif d'améliorer la qualité des produits artisanaux, préserver les savoir-faire traditionnels et encourager l'innovation dans le design, pour répondre aux standards des marchés nationaux et internationaux.

Le **2<sup>ème</sup> dispositif** accompagne 40 artisans dans leur accès aux marchés internationaux. Ces derniers bénéficieront d'un encadrement personnalisé incluant des formations en marketing artisanal, branding, et normes d'exportation. Ils participeront aussi à des salons professionnels à l'étranger, afin d'accroître leur visibilité et développer leur réseau commercial international.

Le **3<sup>ème</sup> volet** mise sur l'agrégation artisanale autour de 20 porteurs de projets. Il soutient la création de structures collectives (coopératives, clusters, ateliers partagés) via des financements ciblés, un appui technique et un accompagnement entrepreneurial.

Ces trois leviers s'inscrivent dans une stratégie globale de modernisation de l'artisanat marocain. Ils visent à faire du secteur un moteur de développement territorial, de préservation du patrimoine culturel et de dynamisation de l'économie sociale et solidaire.





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
ⵎⴰⴽⵏⴰⵏ ⵏ ⵉⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵉⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵉⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵉⵎⵎⴰⵔ  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fes-Meknès



# ACTUALITÉS RÉGIONALES





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

# Actualités régionales

## Fès-Meknès : 455 projets industriels validés pour plus de 10 MMDH



La Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) a approuvé **455 projets industriels** représentant plus de **10 MMDH** dans la Région de Fès-Meknès, a déclaré M. Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

Cette déclaration intervient lors du **5<sup>ème</sup> Forum** économique Fès-Meknès, organisé à Fès, du 19 au 21 juin 2025, Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste. M. le Ministre a souligné que la Région de Fès-Meknès, qui dispose de tous les atouts nécessaires, et est désormais placée sur la carte de tous les investisseurs, dans tous les secteurs et s'impose désormais comme une destination importante pour l'investissement, grâce à ses infrastructures modernes, ses ressources humaines qualifiées et son potentiel économique dans plusieurs secteurs.

## Textile : le groupe chinois Sunrise se positionne à Fès

Le géant chinois du textile, Sunrise, se positionnera finalement à Fès et dans la région de Rabat. Les patrons du groupe ont signé l'accord d'investissement jeudi 20 mars 2025 à Rabat, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence notamment du Chef du Gouvernement et des Ministres de l'Industrie et de l'Investissement.

Le groupe chinois a opté pour un terrain industriel d'une superficie de 20 ha pour son projet d'unité à Fès et qui devrait créer 3.600 emplois directs. Cette création d'emplois s'inscrit dans le cadre de la mise en place de complexes industriels couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour Fès, ville qui a une grande histoire dans l'industrie du textile, l'installation de Sunrise lui permettra d'être au cœur de l'industrie de l'amont textile.



## Tourisme de Santé : la Région Fès-Meknès parie sur ses sources thermales

La Région de Fès-Meknès oriente une partie de sa stratégie de développement touristique vers le secteur du tourisme de santé, en mettant l'accent sur ses ressources thermales. Cette orientation se concrétise par l'organisation du premier Forum régional sur le tourisme de santé, qui s'est tenu du 10 au 12 avril sous le thème «Les eaux thermales de la Région Fès-Meknès : santé et tourisme». Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat impliquant le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, de l'Économie Sociale et Solidaire, la Wilaya et le Conseil de la Région. Elle relève également de la mise en œuvre de la feuille de route stratégique régionale 2024-2026 pour le tourisme.

Ce forum a été organisé par le Conseil de la Région, en collaboration avec la Wilaya, la Province de Moulay Yacoub, le CRI Fès-Meknès, l'Université Euro-Méditerranéenne et le Conseil Régional du Tourisme Fès-Meknès



## Fès-Nord : un projet stratégique au service de la compétitivité régionale



Dans le cadre de sa stratégie de structuration territoriale, la Région Fès-Meknès engage un projet d'envergure avec le déplacement de la gare de péage Fès-Nord et la création d'une nouvelle route stratégique. D'un montant total de **150 MDH**, ce projet va bien au-delà d'un simple aménagement routier: il s'agit d'un maillon clé dans le développement d'une infrastructure logistique intégrée à l'échelle régionale.

Fruit d'un partenariat entre plusieurs institutions publiques, cette initiative permettra d'assurer le désenclavement et l'accès direct au futur Pôle industriel de Ras El Ma intégrant, notamment la future Zone d'Accélération Industrielle, la Zone Logistique multi flux de Ras El Ma, dont la 1<sup>ère</sup> tranche s'étale sur 32 ha, ainsi que les Zones Industrielles de Miftah El kheir, de Bensouda et de la future zone industrielle de Moulay Yacoub. En assurant dès à présent une desserte optimale, le projet vise à sécuriser l'attractivité de ces pôles pour les investisseurs, en anticipant les besoins logistiques futurs.

À travers ce chantier, la Région Fès-Meknès affirme son ambition de devenir un centre logistique stratégique au niveau national, en alignant ses infrastructures sur les exigences de compétitivité et d'intégration économique.

## Commerce extérieur : Fès-Meknès prépare son offensive à l'export

Le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce extérieur a annoncé l'ouverture à Fès d'un bureau régional dédié à l'exportation au sein de la Délégation Régionale du Commerce et de l'Industrie à Fès, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national du commerce extérieur 2025-2027.

Cette initiative s'inscrit dans le sillage des Hautes Orientations Royales appelant à territorialiser les politiques publiques et vise à accompagner les entreprises, en particulier les TPME, dans toutes les étapes du processus d'exportation. Il a également pour mission de faire connaître le programme 2025-2027 aux acteurs économiques, tout en facilitant l'accès et l'utilisation des plateformes numériques dédiées.

Il entend également permettre aux entreprises industrielles, aux artisans, et aux associations et coopératives relevant de l'Économie Sociale et Solidaire, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière de soutien, de formation et de services de proximité, tout en encourageant l'adhésion d'au moins 400 entreprises par an au programme.



## Autoroute Fès-Marrakech : Vers une nouvelle dynamique économique



Avec un coût estimé à **28 MMDH** et un tracé de **420 kilomètres**, l'autoroute Fès-Marrakech ambitionne de redessiner la carte de la mobilité au Maroc.

Ce projet structurant, vise à désengorger les axes existants, à réduire de plus de **30%** le temps de trajet entre le Nord et le Centre du Royaume et à renforcer l'intégration économique de plusieurs régions enclavées.

Dans le détail, l'autoroute desservira directement plusieurs pôles économiques majeurs, à commencer par Fès-Meknès, Béni Mellal et Marrakech. Elle soulagera ainsi les axes autoroutiers Fès-Rabat, Rabat-Casablanca et Casablanca-Marrakech, empruntés actuellement pour relier Fès à la ville ocre. Elle a également pour objectif de désengorger la route nationale 8 (**RN 8**), souvent sujette à une forte circulation, en proposant un itinéraire parallèle plus fluide.

Le gain de temps estimé est considérable. Dépassant les 6 heures aujourd'hui en autoroute, et les 8 heures via la route nationale, le temps de trajet futur devrait être réduit à environ 4 heures.

## Meknès se dote d'une nouvelle gare ferroviaire de nouvelle génération

L'Office National des Chemins de Fer a lancé officiellement les travaux de construction de la nouvelle gare ferroviaire de **Meknès**, un projet ambitieux qui s'inscrit dans une vision de modernisation des infrastructures de transport au Maroc. Ce chantier, dont la durée est estimée à 33 mois, mobilise un budget de **177,2 MDH**. Il prévoit la réalisation de deux bâtiments voyageurs : une gare Nord, principale, pour les trains à grande vitesse, et une gare Sud destinée aux trains régionaux.

Ce projet vise à remplacer l'ancienne gare par une gare de nouvelle génération, composée de deux bâtiments voyageurs, présentant de plus amples espaces d'accueil et de commodités, et intégrant un aménagement extérieur en meilleure adéquation avec le tissu urbain environnant.



## Le Port sec de Fès entre en service et redessine la logistique régionale



La Région de Fès-Meknès renforce sa compétitivité avec l'entrée en service du Port sec de Bensouda à Fès. Cette infrastructure logistique stratégique, connectée au réseau ferroviaire, a vocation à fluidifier le transit des marchandises, réduire les coûts logistiques et attirer de nouveaux investissements, soutenant ainsi la dynamique économique régionale.

La Région de Fès-Meknès connaît actuellement une dynamique économique sans précédent, avec des initiatives majeures visant à renforcer son positionnement stratégique sur le plan national et international. Parmi ces initiatives, l'opérationnalisation du Port sec de Fès, géré par l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), constitue une étape longtemps attendue par les opérateurs économiques de la Région.

## SIAM 2025 : L'agriculture face aux défis de gestion de l'eau

Edition après édition, le Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) s'impose en tant qu'un hub mondial incontournable de l'innovation et du dialogue agricole. La **17<sup>ème</sup> édition**, qui s'est achevée le dimanche 27 avril, a battu tous les records, confirmant l'ambition du Royaume de placer l'agriculture durable au cœur de son développement.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, ce rendez-vous a porté haut une problématique désormais centrale face aux aléas climatiques : « Agriculture et monde rural : l'eau au cœur du développement durable ».

Durant six jours, la capitale ismaélienne s'est transformée en véritable plateforme mondiale de l'agriculture. Dans le détail, pas moins de 55 conférences, forums et ateliers de haut niveau ont rythmé le salon, abordant les grands défis du secteur : la gestion raisonnée de l'eau, la transition numérique des exploitations agricoles, l'optimisation des chaînes de valeur et l'impératif de souveraineté alimentaire.



## Fès, carrefour des cultures et des spiritualités : retour sur la 28<sup>e</sup> édition du Festival des Musiques Sacrées du Monde



Présidée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, la cérémonie d'ouverture de la **28<sup>ème</sup> édition du Festival de Fès des Musiques sacrées du Monde** s'est tenue vendredi 16 mai au soir, à la Place "Bab Al Makina" à Fès.

L'événement poursuit son exploration des confluences spirituelles et artistiques, affirmant la thématique centrale de cette année : **"Renaissances, de la nature au sacré-crédation"**.

Le concert inaugural a offert une illustration saisissante de cette ambition, déployant une succession de tableaux inspirés par la beauté du monde et la richesse de ses expressions.

Du 16 au 24 mai 2025, la ville de Fès a vibré au rythme de la 28<sup>ème</sup> édition du Festival des Musiques Sacrées du Monde, rendez-vous emblématique qui consacre la capitale spirituelle du Royaume comme une terre de dialogue interculturel et de résonance universelle. Placée sous le thème « L'Arbre de Vie », cette édition a une fois de plus réuni artistes, penseurs et spectateurs venus des quatre coins du globe autour d'une programmation artistique et intellectuelle riche et inspirante.

Pendant neuf jours, les scènes du festival – du somptueux Jardin Jnan Sbil à la mythique place Bab Makina – ont accueilli une diversité de traditions musicales sacrées, de concerts envoûtants et de spectacles inédits, reflétant les valeurs de paix, de spiritualité et de respect des diversités qui animent cet événement unique.

Parmi les moments forts de cette édition, le concert d'ouverture rassemblant des artistes d'Orient et d'Occident dans une création symbolique, les soirées soufies portées par les confréries marocaines, ou encore les Rencontres de Fès, espace de réflexion où philosophes, écrivains et scientifiques ont exploré les défis contemporains à travers le prisme de la sagesse universelle.

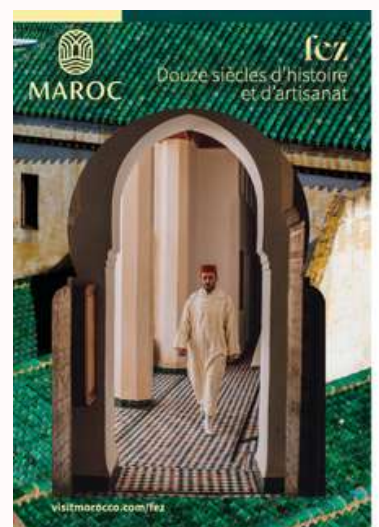
Au-delà de sa dimension culturelle, le festival confirme chaque année son impact sur l'attractivité du territoire de Fès-Meknès. Il dynamise l'écosystème local, renforce l'image internationale de la ville et contribue au rayonnement économique de la Région à travers le tourisme culturel, les retombées médiatiques, et l'implication des acteurs économiques locaux.

## L'ONMT veut propulser Fès au sommet du Royaume à travers l'opération "Shining Fès"

L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) met en place une stratégie de reconquête pour repositionner deux joyaux patrimoniaux : **Fès** et Ouarzazate. Baptisés « **Shining Fès** » et « Rising Ouarzazate », ces plans visent à booster la visibilité de ces destinations sur les marchés internationaux en partenariat avec les autorités locales et les opérateurs touristiques.

À Fès, le plan de relance «Shining Fès» s'appuie sur une série d'initiatives à fort impact médiatique et commercial. La programmation prévoit notamment un documentaire sur la gastronomie fassie produit par TV5 Monde, diffusé du 11 au 21 mai 2025, qui met en lumière la richesse culinaire de la médina, en écho à l'identité patrimoniale de la ville. Un second documentaire, « Les artisans du Maroc » produit par France 2 valorisait les savoir-faire ancestraux de la Région. La série Minute Voyage sur M6, met sous les projecteurs la capitale spirituelle du Royaume. Sur le marché britannique, la BBC consacre un épisode de « Clive Myrie's African Adventure » à Fès.

Autre initiative forte : la création d'une page dédiée à Fès sur le site **Travelzoo**, couplée à des offres spéciales proposées par les tour-opérateurs partenaires entre avril 2025 et avril 2026.



## Tourisme : Fès-Meknès vise le million de visiteurs en 2026

La Région Fès-Meknès parie sur la richesse de son offre touristique, de la culture au spirituel, et sur un renforcement majeur de sa connectivité aérienne. Elle ambitionne d'atteindre le **million** de visiteurs en 2026.

Cet objectif s'accompagne de deux autres indicateurs clés : atteindre une durée moyenne de séjour (**DMS**) de trois nuitées et hisser la Région dans le **top 3** des destinations touristiques nationales. Un défi de taille, mais que la Région compte relever en capitalisant sur ses atouts multiples et en déployant une stratégie offensive sur les fronts de la promotion et de la connectivité aérienne.



## Un Riad à Fès rejoint le prestigieux réseau Historic Hotels Worldwide



Le Riad El Amine intègre le prestigieux réseau "Historic Hotels Worldwide", qui distingue les établissements patrimoniaux d'exception à travers le monde. Une reconnaissance internationale du travail de restauration minutieux mené par des artisans fassis et de l'engagement du riad à préserver l'âme et l'histoire de la médina.

Le programme Historic Hotels Worldwide est un prestigieux réseau mondial qui soutient les auberges, hôtels et resorts historiques de standing supérieur et de luxe.

Le Riad El Amine Fès est riche en histoire. Autrefois demeure précieuse d'une famille fassie, il se dresse aujourd'hui comme un hommage au patrimoine architectural du Maroc. Pendant quatre ans, des artisans fassis ont œuvré avec minutie à sa restauration, redonnant vie à ses mosaïques en zellige d'origine, à son bois de cèdre sculpté à la main, à ses arabesques en plâtre et à ses plafonds finement peints.

## Ryanair relie Lille à Fès avec un vol direct deux fois par semaine

Ryanair a inauguré une nouvelle liaison entre **Lille et Fès**, offrant une connexion directe entre le Nord de la France et la ville impériale du Maroc. Cette ligne, débutée le 30 Mars 2025, est opérée deux fois par semaine, les vendredis et dimanches, avec des départs à 10h55 et une durée de vol de **3h10**.

Ce nouvel itinéraire répond à une demande croissante de voyageurs cherchant des options pratiques pour rejoindre Fès, pour des raisons touristiques ou familiales. Fès, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, est réputée pour sa médina historique, ses souks animés et son architecture unique.

Avec cette initiative, Ryanair renforce sa présence à l'aéroport de Lille-Lesquin, désormais relié à six destinations marocaines. La compagnie propose des tarifs compétitifs pour attirer un large éventail de passagers, des touristes aux membres de la diaspora marocaine souhaitant visiter leurs proches.



## La Région engage 12,8 MMDH pour accélérer son développement économique



La session ordinaire du Conseil de la Région Fès-Meknès, tenue le 7 juillet 2025 à Sefrou, a marqué une étape décisive pour le développement économique régional. Ce sont au total 19 conventions de partenariat qui ont été validées, pour un investissement global avoisinant les 12,8 MMDH. Plusieurs projets approuvés concernent des secteurs stratégiques, notamment l'industrie, le numérique et la gestion durable de l'eau, faisant écho aux grandes priorités d'attractivité et de résilience économique de la Région.

### Une montée en puissance des zones industrielles

Le volet industriel de cette session s'est distingué par l'approbation de plusieurs conventions structurantes, totalisant plus de 800 MDH. Parmi elles : la convention-cadre pour le développement des zones industrielles régionales (238 MDH), permettant d'encadrer et de mutualiser les efforts publics pour l'aménagement de nouveaux espaces d'accueil pour les entreprises, l'annexe spécifique à la zone industrielle d'Aïn Cheggag (150 MDH) pour renforcer l'attractivité de cette

plateforme ou encore le financement complémentaire de 250 MDH en faveur de la Zone d'Accélération Industrielle (ZAI) de Fès-Meknès, projet stratégique pour le repositionnement industriel de la Région.

### Le numérique au cœur de la transformation régionale

La transformation digitale s'affirme également comme un levier majeur d'inclusion économique et de compétitivité. La session a approuvé une convention de **10 MDH** pour la mise en œuvre du programme "01 Talent", qui vise la formation et l'insertion de jeunes dans les métiers du digital. À cela s'ajoute une enveloppe de **14 MDH** pour renforcer les capacités de l'Institut de formation aux métiers du BTP de Fès, avec une composante numérique intégrée dans les cursus. Ces efforts de formation visent à répondre aux besoins croissants des écosystèmes innovants en ressources humaines qualifiées.

### Des investissements massifs pour la sécurisation hydrique

Le projet le plus ambitieux validé lors de cette session reste sans doute la convention relative à la gestion de la ressource en eau, d'un montant record de 10,4 MMDH. Ce programme porte sur des projets hydrauliques d'envergure destinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable, soutenir l'irrigation et anticiper les effets du stress hydrique, dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources.

### Une convergence stratégique avec les missions du CRI

Le CRI Fès-Meknès accompagnera, dans la phase opérationnelle, la mise en œuvre et la valorisation de ces projets auprès des investisseurs et porteurs de projets, en assurant la cohérence avec les dispositifs d'incitation, les plateformes d'accueil et les besoins exprimés par les acteurs économiques locaux.

## Le 1<sup>er</sup> Congrès international sur l'entrepreneuriat et les écosystèmes de l'innovation en Afrique

La 1<sup>ère</sup> édition du Congrès International sous le thème : "L'Entrepreneuriat et les Écosystèmes d'Innovation en Afrique", s'est tenue les 4 et 5 Avril 2025 à Fès.

Organisé par l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Fès (ENCG Fès) et l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (ESSECT), en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et plusieurs partenaires académiques africains et internationaux, cet événement ambitionne de favoriser les **échanges** et **collaborations** pour une croissance durable et innovante en Afrique.

Ce congrès a rassemblé des experts, chercheurs et entrepreneurs pour débattre des dynamiques entrepreneuriales et des écosystèmes d'innovation en Afrique.



## Fès : près de 39 MDH pour un système de transport intelligent



La ville de Fès s'engage résolument sur la voie de la modernisation de ses transports publics. En se préparant à la mise en place du nouveau modèle de déplacement urbain, un investissement estimé à **38,6 MDH** est prévu pour doter le réseau de bus de la capitale spirituelle d'un Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV) de pointe. Ce projet d'envergure s'inscrit dans une dynamique nationale visant à hisser les infrastructures et services marocains aux standards internationaux, notamment en prévision d'événements majeurs comme la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du monde de la FIFA 2030. Au cœur de cette transformation se trouve le SAEIV, une solution technologique intégrée destinée à agir comme le nouveau cerveau du réseau de bus. D'une part, le volet «Aide à l'exploitation» offrira une véritable tour de contrôle aux opérateurs. D'autre part, le volet «Information voyageurs » mettra fin aux longues attentes. Des informations dynamiques et précises seront diffusées sur de multiples canaux : des bornes d'information voyageurs aux arrêts indiqueront les temps d'attente réels, des écrans et annonces sonores à bord des bus informeront sur le trajet (prochain arrêt, correspondances, heure d'arrivée), et une application mobile dédiée permettra à chacun de suivre son bus en temps réel.

## Fès-Meknès: Plus d' 1 MMDH pour la création d'un pôle des sciences de santé



Le projet de pôle des sciences de santé, qui fait l'objet d'une convention de partenariat adoptée lors de la session ordinaire de mars du Conseil de la Région, tenue à Moulay Yacoub, porte sur la construction du Centre hospitalier universitaire euro-méditerranéen, d'une Faculté euro-méditerranéenne de médecine, d'une Faculté euro-méditerranéenne de médecine dentaire et du CHU euro-méditerranéen de médecine dentaire.

Ce projet, fruit d'un partenariat entre le Conseil de la Région et l'Université Euromed de Fès, vise à renforcer l'infrastructure hospitalière au niveau de la Région à travers la création d'une offre de soins de niveau 3 et en améliorant la formation et l'enseignement supérieur dans le domaine. L'investissement global sera réparti entre le Conseil régional avec **150 MDH** et les partenaires avec **956,45 MDH**.

## Taounate accueille sa première clinique multidisciplinaire

Le Groupe de Santé **INÉA** annonce l'ouverture prochaine de la Clinique "**INÉA Taounate**", un établissement moderne situé dans la Province de **Taounate**. Ce projet vise à améliorer l'accès aux soins spécialisés dans la Province et à soutenir la déconcentration de l'offre de santé au Maroc. Dotée d'équipements de pointe et d'une équipe médicale expérimentée, la clinique offrira divers services (urgences 24h/24, chirurgie, gynécologie, imagerie, analyses, etc.) avec une capacité d'accueil de 65 lits.

La clinique s'appuiera sur des conventions avec des spécialistes pour offrir des soins complets sans que les patients aient à se déplacer. Le projet générera environ 100 emplois directs et contribuera au développement socio-économique local.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement des infrastructures sanitaires et de généralisation de l'AMO. Elle reflète la vision du Groupe INÉA : rendre les soins accessibles dans les zones rurales et semi-urbaines, tout en garantissant qualité, proximité et humanité.



## Rapprochement culturel et touristique entre Fès et Grenade

Revivre l'esprit de l'Andalousie à Fès et vice-versa, en culture et en tourisme. C'est ce que prévoit le récent accord signé entre les villes de Fès et de Grenade, symbolisant un rapprochement culturel et touristique entre le Royaume du Maroc et l'Espagne.

Cet accord d'entente a été paraphé par Mme. **Marifrán Carazo**, Maire de Grenade, et M. **Abdeslam El Bekkali**, Maire de Fès. Dans le cadre de cette collaboration renforcée, la Maire de Grenade a effectué une visite guidée de la médina de Fès, découvrant le renouveau de la cité Idrisside restaurée à l'Initiative de Sa Majesté le Roi, Que Dieu L'assiste.

L'hôte de la ville de Fès a savouré un voyage dans l'histoire du Royaume chérifien, ce qui lui a permis de découvrir le riche patrimoine architectural et culturel de la ville. La Maire a également esquissé les premières pistes de coopération avec l'Association Fès-Saïss, visant à promouvoir les échanges culturels et à renforcer les liens entre les deux cités. Parmi les initiatives envisagées, l'organisation de semaines culturelles et gastronomiques à Grenade.



## Fès : L'UPF s'allie avec l'université polytechnique de Madrid



L'Université Privée de Fès (**UPF**) et l'Université Polytechnique de **Madrid** ont officialisé à Fès, un partenariat stratégique visant à intensifier la coopération académique et scientifique entre les deux institutions. Cette alliance marque un tournant dans les relations universitaires entre le Maroc et l'Espagne, avec un accent particulier sur l'échange d'expertise, la mobilité étudiante et le développement de projets conjoints dans les domaines de l'architecture, du design et de la recherche appliquée.

À l'occasion de cette signature, un premier accord spécifique a été conclu entre l'École Supérieure des Métiers de l'Architecture et du Bâtiment de l'UPF et l'École Technique Supérieure d'Architecture de l'Université Polytechnique de Madrid.

## L'Université Euromed de Fès brille sur la scène mondiale

L'Université Euromed de Fès confirme sa place parmi les établissements d'enseignement supérieur les plus performants au monde.

Selon les résultats du prestigieux classement Round University Ranking (RUR), elle se hisse à la **1<sup>ère</sup> position** au Maroc, à la **2<sup>ème</sup>** en Afrique, et figure à la **353<sup>ème</sup>** place mondiale.

Ce classement, élaboré à partir des données de Thomson Reuters, évalue les universités selon des indicateurs rigoureux portant sur la qualité de l'enseignement, l'intensité de la recherche, l'impact scientifique et l'ouverture internationale.

En rejoignant ce palmarès dominé par des institutions telles que Harvard, Stanford, le MIT ou Oxford, l'UEMF démontre la pertinence de son modèle académique fondé sur l'innovation, la pluridisciplinarité et une forte dimension euro-méditerranéenne et africaine.

À l'échelle nationale, elle devance des établissements prestigieux comme l'Université Mohammed V de Rabat et l'Université Cadi Ayyad de Marrakech.





المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



# ACTUALITÉS DU CRI

المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

# Actualités du CRI

## Participation du CRI au "Fès-Meknès Economic Forum"



Le Forum Économique Fès-Meknès, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, est un rendez-vous majeur qui réunit les acteurs institutionnels, économiques et académiques autour des enjeux de développement et d'investissement régional.

À l'occasion de la 5<sup>ème</sup> édition, qui s'est tenu du 19 au 21 juin à Fès, le CRI Fès-Meknès a pris part au 3<sup>ème</sup> panel intitulé « La parole à l'entreprise régionale », durant lequel le Directeur Général, M. **Mohamed SABRI**, a présenté les projets structurants en cours et à venir, destinés à remodeler en profondeur l'économie régionale et à consolider son attractivité à horizon 2030.

Revoir l'intervention :



## Le CRI et l'ANAPEC scellent une convention de partenariat au profit de l'employabilité

En marge de l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> édition du Forum économique Fès-Meknès, le Directeur Général du CRI Fès-Meknès, **M. Mohamed SABRI**, a signé une **convention de partenariat** stratégique avec l'**ANAPEC** pour le développement de l'emploi et des compétences dans la Région de Fès-Meknès autour de **3 axes prioritaires** :

1. Mise en place d'un programme de formation-insertion pour développer un vivier de compétences dans les secteurs porteurs ;
2. Élaboration d'une carte des compétences couvrant les filières clés de la Région pour mieux adapter l'offre de formation aux besoins du marché ;
3. Création d'un espace dédié à l'entrepreneuriat des jeunes au sein du CRI pour accompagner et soutenir la génération d'idées innovantes et de projets structurants.



## Le CRI engagé pour l'entrepreneuriat féminin

En marge de sa participation au Forum Économique Fès-Meknès, le CRI Fès-Meknès a animé un atelier dédié au renforcement de l'entrepreneuriat féminin, sous le thème : « Stratégies et programmes d'appui ». Cet atelier a été l'occasion de mettre en lumière le programme "**Sayidati Al Moukawila**", une initiative lancée en 2021 par le CRI en partenariat avec l'association ESPOD et le Crédit du Maroc, visant à accompagner de bout en bout les femmes porteuses de projets, de la phase d'idéation à la post-crétion.

Depuis son lancement, plus de 700 femmes entrepreneures ont bénéficié de ce programme dans l'ensemble des Provinces de la Région. Il propose des ateliers de renforcement des capacités, un accès facilité à l'écosystème de l'investissement, et un accompagnement personnalisé. À travers cette initiative, le CRI réaffirme son engagement en faveur d'une économie régionale plus inclusive, plus équilibrée et résolument tournée vers la valorisation du potentiel entrepreneurial des femmes.

## Regards croisés sur le développement : Le DG du CRI Fès-Meknès s'exprime au Forum Économique 2025

En marge de la 5<sup>ème</sup> édition du Forum Économique Fès-Meknès, placée sous le thème « Investir, Innover, Coopérer : les clés d'un avenir partagé », M. **Mohamed SABRI**, Directeur Général du CRI Fès-Meknès, a livré une intervention forte et inspirante sur les perspectives économiques de la Région.

Interrogé sur la portée de cette rencontre, M. SABRI a souligné l'importance de cette plateforme comme un moment de **bilan**, de **réflexion** stratégique et de mise en lumière des dynamiques régionales. Il a notamment salué la diversité des thématiques abordées – de l'entrepreneuriat au climat des affaires, en passant par l'inclusion des femmes entrepreneures et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud – qui traduisent une maturité croissante des ambitions territoriales.

Le Directeur Général du CRI a également mis en avant la forte attractivité de la Région Fès-Meknès, illustrée par plus de **450 projets** d'investissement privés totalisant plus de **10 MMDH**. Une performance remarquable qui s'explique, selon lui par une action collective, une simplification des procédures, une prospection ciblée et un accompagnement rigoureux des investisseurs.

Parmi les projets emblématiques évoqués :

- L'implantation du groupe **Sunrise**, avec **2,3 MMDH** d'investissement et plus de **7.000 emplois directs** attendus (dont 3.600 au sein de la Région) ;
- L'arrivée d'**AXA** dans le domaine du digital, avec plus de **1.200 emplois créés** ;
- Le développement de solutions en énergie verte, notamment avec le projet **Green Power**.

M. SABRI a également salué l'appui de l'État, à travers le Ministère de l'Industrie, pour le renforcement du foncier industriel (notamment avec **132 ha** supplémentaires et le lancement imminent de la zone d'accélération industrielle de **Ain Cheggag**), ainsi que la révision du master plan de l'**Agropolis** pour mieux répondre aux besoins logistiques des investisseurs.

À la question de savoir quel mot-clé – investir, innover ou coopérer – serait à privilégier, M. SABRI a insisté sur la **complémentarité** de ces trois piliers. « *On ne peut pas investir sans innover, ni innover sans coopérer* », plaidant pour des stratégies territoriales « win-win » construites sur la collaboration.

Enfin, son message aux entrepreneurs est clair : « *C'est le moment de saisir les opportunités qu'offre la Région Fès-Meknès. Elles sont diverses, concrètes, et ne se représenteront pas de sitôt.* »



VISIONNER L'INTERVIEW



## Ouverture officielle de Moukawilab au siège du CRI Fès-Meknès



Le Centre Régional d'Investissement (CRI) Fès-Meknès et l'Agence Régionale de l'ANAPEC annoncent l'ouverture officielle d'un nouvel espace **Moukawilab**, au sein du Siège du CRI à Fès. Ce dispositif territorial innovant vise à assurer un accompagnement intégral et une montée en compétences des cibles suivantes : les porteurs de projets, les unités économiques informelles, les autoentrepreneurs et les très petites entreprises.

Conçu comme un véritable laboratoire de l'entrepreneuriat, Moukawilab a pour mission de développer la culture entrepreneuriale, stimuler l'esprit d'initiative, et dynamiser le tissu économique régional.

Ce nouvel espace se distingue par un environnement moderne et fonctionnel, intégrant :

- Des bureaux dédiés à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projets ;
- Des salles de formation et de réunion équipées ;
- Des postes de travail dotés d'outils informatiques de dernière génération.

## Participation du CRI Fès-Meknès au 1<sup>er</sup> Forum Régional du thermalisme



Le CRI Fès-Meknès a pris part au 1<sup>er</sup> Forum Régional du Tourisme de Santé de la Région de Fès-Meknès, organisé du 10 au 12 avril 2025 à l'Université Euromed de Fès, dans le cadre du déploiement de la feuille de route de **tourisme** 2024-2026, sous le thème : «Les eaux thermales de la Région Fès-Meknès : Santé et Tourisme».

La Région de Fès-Meknès dispose en effet d'un patrimoine thermal d'exception avec plusieurs stations aux propriétés thérapeutiques reconnues. Parmi elles :

- **Moulay Yacoub**, emblématique site à 20 km de Fès, célèbre pour ses eaux jaillissant à 54°C et utilisées pour des soins dermatologiques et rhumatologiques, accueille le centre Vichy Thermalia, offrant une expérience de bien-être complète.
- **Aïn Salama**, dans la Province d'El Hajeb, se distingue par ses eaux à 39°C riches en minéraux, au cœur d'un espace écoresponsable combinant soins et nature.
- **Skhounat – Aït Laman**, dans la Province de Boulemane, propose une expérience thermale traditionnelle prisée pour ses vertus rénales et dermatologiques.
- **Aïn Allah**, près de Fès, se dote d'installations modernes destinées aux soins corporels, à la relaxation et à la beauté.

Durant ces trois journées riches en échanges, conférences scientifiques, présentations de projets et discussions sur les enjeux du thermalisme, le CRI Fès-Meknès a mis en avant, à travers son stand, les atouts et les opportunités d'investissement touristiques dont dispose la Région.

## Participation du CRI Fès-Meknès à la cérémonie de remise d'attestations de formation du parcours Pilote DigiTPME

Le CRI Fès-Meknès a pris part à la cérémonie de remise des attestations de formation aux bénéficiaires de la première phase du parcours pilote **DigiTPME**, un parcours dédié à l'accompagnement à la transformation digitale des très petites et petites entreprises.

Ce parcours pilote DigiTPME est mené par Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, en partenariat avec la GIZ Morocco, l'Agence de Développement du Digital, et le CRI Fès-Meknès au niveau de la Région de Fès-Meknès.

Cet événement a été l'occasion de mettre en lumière les efforts remarquables des entrepreneurs engagés dans l'innovation numérique, tout en réaffirmant l'engagement du CRI à soutenir la transformation digitale et la compétitivité des TPME régionales.

Un moment fort, qui illustre pleinement l'importance stratégique de la transformation digitale dans le développement économique durable de la Région.



## Participation du CRI Fès-Meknès au Forum de l'INDH



Le CRI Fès-Meknès a eu le plaisir de prendre part à ce forum, organisé à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), en mettant l'accent sur son engagement envers la **jeunesse entrepreneuriale**. À travers des ateliers de formation spécialisés, le CRI a accompagné les jeunes porteurs de projets en les sensibilisant aux démarches administratives et aux mécanismes de création d'entreprise. Cette participation s'inscrit dans la volonté du CRI de diffuser la culture entrepreneuriale dans la Région, de soutenir les initiatives locales et de contribuer au développement économique inclusif à travers une collaboration étroite avec les coopératives, associations et PME locales.

## Participation du CRI Fès-Meknès au SIAM 2025

Le CRI Fès-Meknès a pris part à la 17<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc "SIAM", organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, du 21 au 27 avril, sous le thème : « Agriculture et monde rural : L'Eau au cœur du développement **durable** ».

À travers sa participation, le CRI a mis en lumière l'offre territoriale et les atouts de la Région, les dispositifs d'accompagnement pour les investisseurs, les mécanismes incitatifs ainsi que sa **banque de projets sectoriels**, qui regroupe 90 projets dans des secteurs porteurs dont l'Agriculture, l'Agro-industrie, les PMA, le tourisme ou encore le digital.

En marge du Salon, le CRI et Conseil de la Région Fès-Meknès ont accueilli une délégation officielle de la ville Chinoise de **Ya'an**, venue découvrir les atouts économiques et les secteurs stratégiques de notre Région.



## Entretien du CRI avec Maroc Diplomatique en marge de la 17<sup>ème</sup> édition du SIAM



Dans cet entretien, M. **Amjad Kiti**, Directeur du Pôle Impulsion Économique et Offre Territoriale a présenté la dynamique d'investissement dans la Région, les secteurs porteurs, les perspectives et les opportunités qu'offre le territoire pour les investisseurs nationaux et internationaux.

À cette occasion, le CRI a abordé également sa banque de projets sectoriels regroupant plus de 90 projets dans des secteurs clés. Cette initiative vise à offrir aux investisseurs une lisibilité accrue et un accompagnement sur mesure, grâce notamment à des **dispositifs incitatifs** portant notamment sur le foncier et l'emploi.

[Voir l'interview](#)



## Le CRI accueille une délégation sénégalaise en mission de benchmarking

Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie nationale de développement des PME/PMI, une délégation sénégalaise conduite par le **Secrétariat d'État** au Développement des PMI a été accueillie le 24 juin 2025 au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Service à Fès.

Le CRI Fès-Meknès a saisi cette occasion pour présenter les atouts économiques de la Région ainsi que le **dispositif incitatif** prévu par la nouvelle Charte de l'Investissement, notamment le mécanisme principal ainsi que le dispositif spécifique dédié aux **TPME**.

La visite s'est poursuivie par la découverte de l'écosystème d'innovation de Fès, à travers l'UEMF, son incubateur et la Fez Smart Factory, ainsi que par des rencontres avec des PME locales. Une étape marquante dans le renforcement des échanges Sud-Sud autour de l'appui aux entreprises.



# Caravane régionale de PORTNET dans la Région de Fès-Meknès : La digitalisation des procédures pour le commerce extérieur

La Caravane régionale de **PORTNET** a fait escale, mardi 17 juin 2025 à Fès, avec pour ambition de rapprocher les services numériques des opérateurs économiques et de renforcer la compétitivité logistique de la Région de Fès-Meknès.

Initiée par PORTNET S.A, sous le thème "**Khaliona Ntwaslo** : Pour une digitalisation au service du commerce extérieur", en partenariat avec le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc Fès-Meknès, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région, ainsi que la Direction Régionale des douanes, cette étape s'inscrit dans une dynamique nationale visant à promouvoir une approche territorialisée et inclusive de la digitalisation des chaînes logistiques.

Cette rencontre régionale a rassemblé les principaux acteurs économiques et institutionnels autour de **tables rondes**, d'**ateliers pratiques** et d'échanges consacrés aux enjeux de la dématérialisation des services, en vue d'identifier les besoins spécifiques de la Région et d'optimiser les formalités liées à l'import-export.

Le Directeur Général de PORTNET, M. **Youssef Ahouzi**, a souligné que cette caravane "ambitionne de répondre aux besoins des opérateurs économiques, mais aussi pour s'enquérir des spécificités régionales en matière de commerce extérieur".



Il a précisé que "Cette édition se distingue par la forte mobilisation des parties prenantes de Fès-Meknès, Région à fort potentiel agricole et industriel, disposant d'une grande marge de progression en matière logistique".

M. Ahouzi a mis en avant les objectifs de PORTNET en matière de digitalisation, notant que la plateforme permet de "**Faciliter** l'accès aux procédures et aux informations relatives au commerce extérieur, tout en assurant un **gain de temps** significatif pour les entreprises".



Pour sa part, M. **Amjad Kiti**, Directeur du Pôle Impulsion Economique et Offre Territoriale au CRI Fès-Meknès, a souligné que "Cette rencontre intervient dans un contexte où la digitalisation devient un levier fondamental pour **accompagner** la dynamique économique régionale", ajoutant que "Les secteurs agricole, artisanal et industriel, très présents dans la Région, pourraient tirer un grand bénéfice de la **simplification** des **démarches** d'import-export".

De son côté, l'expert en commerce extérieur M. **Ahmed El Maghribi** a noté que "Cette caravane vise à renforcer le commerce extérieur dans les Régions du Royaume à travers la digitalisation des procédures facilitant l'import-export".



Il a également mis en exergue "La place stratégique de Fès-Meknès dans les projets structurants, notamment ceux liés aux infrastructures et à la mise en place de **zones économiques** et **industrielles**", ajoutant que la régionalisation avancée passe aussi par l'appui aux opérateurs via des services digitalisés, plus rapides et mieux adaptés.

La caravane a également été l'occasion de mettre en lumière les infrastructures logistiques régionales, à l'instar du **port sec de l'ONCF** de Fès, appelé à jouer un rôle central dans la fluidification des échanges commerciaux.

## Participation du CRI Fès-Meknès au mois d'Entrepreneuriat à Al Akhawayn

Le CRI Fès-Meknès a eu le plaisir de participer à la 7<sup>ème</sup> édition du **mois de l'entrepreneuriat**, intitulée « **Ventures Adventure** », un événement incontournable de l'entrepreneuriat étudiant, organisé à l'université Al Akhawayn à Ifrane du 7 au 26 avril. Cette édition a mobilisé près de 540 étudiants répartis en 210 équipes pour développer des projets innovants, avec un focus sur l'accompagnement personnalisé et l'accélération des idées entrepreneuriales.

Parmi les 35 projets finalistes, 17 startups ont été sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement B2B, participation au Capital et financement, ainsi qu'à l'hébergement de leurs domaines, ouvrant la voie à leur lancement et à leur montée sur le marché.

Aux côtés d'organismes partenaires tels que Attijariwafa Bank, l'Agence de Développement du Digital et The Founder Institute, le CRI Fès-Meknès a accompagné les étudiants dans leur parcours entrepreneurial lors des ateliers pratique et des jeux de simulations d'entreprises, leur permettant de perfectionner leurs propositions de valeur et de mieux se préparer au marché.

Cette initiative souligne l'engagement du CRI Fès-Meknès à promouvoir l'entrepreneuriat et à accompagner les futurs leaders dans leur parcours vers l'innovation et la réussite.



## Roadshow du programme Sayidati Al Moukawila pour l'année 2025

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin, le CRI Fès-Meknès, en partenariat avec l'Association ESPOD et Crédit du Maroc, a organisé un **roadshow** régional à travers les 9 Préfectures et Provinces de la Région, dans le cadre du programme Sayidati Al Moukawila.

Depuis son lancement, ce programme dédié aux femmes entrepreneures a permis de former, sensibiliser et accompagner plus de **700** participantes sur l'ensemble du territoire régional. Chaque étape a été l'occasion de mobiliser les porteurs de projets locaux, de détecter des initiatives prometteuses et de renforcer les compétences entrepreneuriales des participantes.

Les ateliers organisés dans chaque Province ont porté sur des thématiques clés telles que l'élaboration du **business plan**, l'usage du **Business Model Canvas**, les dispositifs de **financement** disponibles, ainsi que les **procédures** administratives liées à la **création** d'entreprise. Une attention particulière a été portée à la transformation digitale, levier incontournable pour la pérennité et la croissance des entreprises dirigées par des femmes.

Le Crédit du Maroc, partenaire financier du programme, a pris part activement aux échanges en présentant des **solutions** concrètes de financement adaptées aux réalités des entrepreneures locales.



## Participation du CRI à la signature de convention entre les communes de Meknès et de Podor (Sénégal)



Le 17 Avril 2025, le CRI a eu le plaisir de prendre part à la signature de la convention entre la commune de **Meknès** et la commune de **Podor** du Sénégal, qui sera le socle des échanges économiques, sociaux culturels et religieux fructueux entre les deux cités.

Cette initiative illustre la volonté des deux parties de consolider une **coopération bilatérale**, fondée sur des liens historiques et fraternels qui unissent le Maroc et le Sénégal depuis plusieurs décennies. L'un des symboles forts de cette relation est l'implantation de la Zawiya de la Tarikha Soufie (**Tijaniyya**) dans les deux pays, témoignant de la profondeur spirituelle et culturelle de leurs échanges.

## Visite de délégations françaises et ivoiriennes à l'Agropolis de Meknès

Dans le cadre du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), des délégations de France et de Côte d'Ivoire ont visité l'Agropolis de Meknès. Cet événement marquant a permis au CRI, représenté par le chef de son antenne à Meknès, M. Nidal Fakir, de mettre en lumière les nombreux **atouts de la Région** Fès-Meknès et de présenter les **opportunités d'investissement**, notamment dans la zone **Agropolis**.

Cette visite, accompagnée par des représentants de MEDZ et de l'ADA, a été une excellente occasion pour explorer les perspectives de développement et de coopération dans les secteurs agricoles et agroalimentaires. Les délégations ont eu l'opportunité d'échanger sur les **enjeux** du développement rural, tout en découvrant les **infrastructures** et activités innovantes qui font de l'Agropolis un centre stratégique.



## Participation du CRI Fès-Meknès au Forum Arts et Métiers-Entreprise



Le CRI a pris part à la 22<sup>ème</sup> édition du forum Arts et métiers-entreprise organisé par l'ENSAM, sous le thème : « Maroc 2030 : une puissance industrielle régionale émergente, sous le label **"ENGINEERED IN MOROCCO"** » à la salle des conférences de l'Agropolis de Meknès.

Cette édition a mis à l'honneur une thématique d'actualité inspirée de la vision Royale tournée vers l'**industrialisation**, l'**innovation** et l'**intégration** dans l'économie mondiale. Le forum a été marqué par :

- La tenue de deux tables rondes portant sur l'innovation, la compétitivité et l'intégration industrielle ;
- La remise des prix Innov'AM, valorisant les projets étudiants les plus innovants ;
- La signature de conventions stratégiques consolidant les liens entre le monde académique et le tissu industriel.

## Participation du CRI à la 2<sup>ème</sup> édition du Forum Régional de l'Emploi



Le 15 Mai 2025, le CRI Fès-Meknès a pris part à la 2<sup>ème</sup> édition du Forum Régional de l'Emploi, organisée sous l'égide de la Direction Régionale Fès-Meknès de l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, le Career Center OFPPT Fès et le Complexe de formation Hay Al Adarissa, sous le thème « La formation professionnelle au service des jeunes et de l'écosystème économique régional ».

Ce forum a constitué une occasion pour les jeunes stagiaires et lauréats de la Région, toutes filières confondues, de rencontrer plus d'une trentaine d'entreprises et institutions offrant des **opportunités** prometteuses de carrière professionnelle dans différents secteurs.

Le CRI a pris part au panel sous le thème « **Entreprendre** à l'ère de l'IA : **opportunités** et **défis** pour les jeunes de la Région Fès-Meknès » aux côtés d'experts et d'intervenants de renom, où il a mis en avant les **dispositifs d'accompagnement** régionaux destinés aux porteurs de projets et aux jeunes entrepreneurs, tout en soulignant les compétences clés à développer, telles que l'agilité et la culture digitale, pour réussir dans un environnement technologique en constante évolution.



## Participation du CRI à la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'INDH à la Préfecture de Meknès

Le 18 Mai 2025, le CRI Fès-Meknès a eu le plaisir de participer au 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'INDH, organisée à la Préfecture de Meknès. Cet événement symbolique a été l'occasion de réaffirmer les valeurs fondamentales de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, profondément ancrées dans la **dignité**, l'**inclusion**, la **solidarité** et la **citoyenneté active**.

Cette commémoration marque vingt années de mobilisation collective d'un écosystème dynamique, renouvelant la promesse d'un avenir où chaque citoyenne et citoyen dispose pleinement des moyens nécessaires pour réaliser son potentiel et contribuer activement à la prospérité du pays.

Le CRI, représenté par le chef de son annexe à Meknès a participé à cette célébration en animant un workshop sur le thème : « L'Initiative Nationale pour le Développement Humain : un levier pour l'inclusion économique des jeunes et pour le renforcement d'une **gouvernance intégrée** du développement de l'entrepreneuriat au niveau territorial », aux côtés de l'ANAPEC et de l'ODCO.

Cette collaboration illustre l'engagement continu du CRI Fès-Meknès à soutenir l'émergence d'un écosystème entrepreneurial inclusif et performant au sein de la Région.

## Participation du CRI à la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'INDH à El Hajeb



À cette occasion, la Province d'El Hajeb a inauguré deux projets de construction et d'équipement de **centres polyvalents** pour l'intégration socio-économique des femmes, réalisés dans le cadre de l'INDH par le Gouverneur de la Province accompagné de plusieurs personnalités civiles et militaires.

Le CRI, représenté par le chef de son annexe à Meknès, a participé à cette célébration en animant un **workshop**, le 21 Mai 2025, sur l'importance de la communication digitale pour le développement et la pérennité des projets au profits des bénéficiaires du programme de l'INDH, notamment les coopératives, et ce aux coté des partenaires notamment la délégation régionale du tourisme l'ODCO, l'ONSSA et la Direction Provinciale de l'Agriculture.



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



# PROVINCE À L'HONNEUR — MOULAY YACCOUB



# Moulay Yacoub à l'honneur

La Province de Moulay Yacoub s'étend sur un territoire de 1.700 Km<sup>2</sup>, et est limitée au nord par la Province de Taounate, à l'est et au sud-est par la Préfecture de Fès, au sud par les Provinces de Sefrou et Elhajeb et à l'ouest par la Préfecture de Meknès et la Province de Sidi Kacem.

La Province est connue pour ses sources thermales, de renommée internationale et dont la station est fréquentée toute l'année. Sa proximité de la ville de Fès (20km au Nord- Ouest), est un atout majeur. Elle est aussi réputée pour les bienfaits des eaux de sa source sulfureuse qui jaillissent de 1.500 mètres de profondeur à une température de 52°C. Il s'agit d'une eau hyperthermale, véritable eau de mer soufrée.



La province de Moulay Yacoub allie thermalisme de renommée, paysage diversifié (plaines et collines), activités agricoles traditionnelles et un potentiel touristique et industriel en développement.

La province de Moulay Yacoub se distingue par une combinaison harmonieuse d'atouts naturels, économiques et culturels qui en font un territoire à fort potentiel de développement intégré. Ces atouts en font un levier de développement stratégique au sein de la Région Fès-Meknès, porteur d'opportunités dans les domaines de la santé, du tourisme, de l'agriculture et de l'investissement productif.

## Profil de la Province

### MONOGRAPHIE (2024)



- **Superficie** : 1.700 km<sup>2</sup> (4,2% de la Région)
- **Population totale** : 216.954 habitants (5% de la Région)
- **Densité** : 127.62 hab/km<sup>2</sup> (110.53 hab/km<sup>2</sup>)
- **Population urbaine** : 47.257 (22.5%, vs 60,5% Région)
- **Population rurale** : 163.314 (77.5%, vs 49.5% Région)
- **Communes urbaines** : 2 (Moulay Yacoub et Ain Kansra)
- **Communes rurales** : 9 (Sidi Daoud, Oulad Mimoun, Louadiane, Laajajra, Ain bou Ali, Sebt Loudaya, Mikkes, Sebaa Rouadi, Ain chkef)

### EMPLOI (2024)



- **Taux de chômage** : 21% (23,3% Région)
- **Taux d'activité** : 39.8% (38,9% Région)



## Facteurs d'attractivité

**Le relief** : La province se situe à une altitude d'environ 560m au dessus du niveau de la mer, et se caractérise par un relief accidenté composé de plateaux et collines, d'une altitude qui varient entre 350m et 500m, et de plaines extrêmement riches sur le plan agricole, ainsi que de montagnes dont le point culminant atteint environ 910 m (Zalagh et Tghat).

**Le climat** de la Province de Moulay Yacoub est un climat continental caractérisé par une température minimale de 10° et maximale de plus de 30°.

**Le projet Vichy Thermalia Spa Hôtel Moulay Yacoub** : Ce projet permet à Moulay Yacoub de préserver son flux de touristes, tout en lui offrant la possibilité de profiter d'un éventail de soins. Ce complexe dispose désormais de 43 cabines individuelles de soins comprenant 32 baignoires classiques (au lieu de 26) en plus de 10 baignoires avec jacuzzi d'un niveau de standing élevé, 2 grandes piscines (15 m de diamètre) dotées d'une vue panoramique sur le temple de Lalla Chafia et une 3<sup>ème</sup> piscine de réserve (VIP). Celle-ci sera utilisée par les clients des thermes modernes.

# MOULAY YACOUB À L'HONNEUR

## TOURISME

### Indicateurs clés du secteur (2024)

**10**  
ÉTABLISSEMENTS  
TOURISTIQUES  
CLASSÉS (EHTC)

**447**  
CHAMBRES

**901**  
LITS

**2**  
HÔTELS 4\*

**3**  
HOTELS 2\*

**2**  
HOTELS 1\*

**1**  
STE DE TRANSPORT  
TOURISTIQUE ROUTIER

### FRÉQUENTATIONS TOURISTIQUES (2024)



**28 539**  
Nombre d'arrivées



**50 192**  
Nuitées

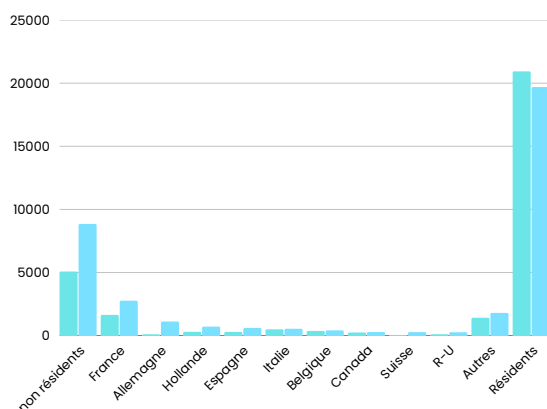


**1,76**  
Durée moyenne de séjour



**14%**  
Taux d'occupation

### EVOLUTION DES ARRIVÉES PAR MARCHÉ (2023/2024)



### PRINCIPAUX ATOUTS THERMALES

Ain Allah connu par ses eaux chaudes riche en minéraux tels le calcium et le magnésium



Vichy Thermalia, riche en soufre, célèbre pour ses bienfaits thérapeutiques dans le traitement de maladies dermatologiques et rhumatologiques.



### PROJETS D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

**10**  
Projets  
(dont 3 en cours de réalisation)

**593**  
Capacité litière  
(dont 244 en cours)

**707,5 MDH**  
Montant  
d'investissement

### PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

DATE DE SIGNATURE : 2020 ENTRE L'ÉTAT ET LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

**Maitre d'ouvrage  
délégué :**  
AREP

**Objectifs :**  
Augmenter l'attractivité  
des pôles touristiques  
urbains, exploiter et  
valoriser ses richesses  
naturelles

**Coût global  
du projet :**  
11 MDH

**Consistance du projet :**  
Aménagement des pistes, sentiers  
piédestres et ouvrages d'art, mise en place  
de circuits de randonnées, signalétique,  
mobilier urbain, passerelle, aménagement  
portail principal, blocs sanitaires ...)



# MOULAY YACOUB À L'HONNEUR

## SUCCESS STORY

### VICHY THERMALIA SPA HOTEL MOULAY YACOUB FÈS

"A MOULAY YACOUB, DEVEZ-VOUS ACTEUR DE VOTRE SANTÉ"

"Le Vichy Thermalia Spa Moulay Yacoub se positionne dans le mieux-être"

Vichy Thermalia Spa Moulay Yacoub incarne le renouveau de la station thermale historique de My Yacoub, en proposant une approche innovante et holistique du bien-être. En 2023, l'établissement a élargi son offre autour d'un concept unique de santé globale, alliant les vertus naturelles de l'eau thermale locale à l'expertise de la marque Vichy.

Reposant sur 5 piliers fondamentaux : consultation personnalisée, soins thermaux signature, traitements experts, activité physique encadrée et nutrition saine, le Spa offre des programmes de cure sur-mesure pour répondre aux besoins de chaque hôte : ORL, rhumatologie, minceur, revitalisation ou éclat de la peau.

L'eau thermale de My Yacoub, riche en soufre, calcium et sodium, jaillit naturellement à 54°C et constitue le cœur de cette expérience régénérante. Exploitée dans un espace de 4500 m², elle procure détente profonde, soulagement des douleurs articulaires et amélioration de la qualité de vie.

Entre tradition thermale et innovation médicale, le Vichy Thermalia Spa Moulay Yacoub s'impose comme un centre de référence pour le bien-être et la prévention santé, au service des visiteurs marocains et internationaux en quête d'équilibre et de vitalité.



#### Un repositionnement stratégique vers le mieux-être

Depuis son passage sous l'égide de MADAEF en 2022, Vichy Thermalia Spa Moulay Yacoub s'est réinventé autour d'une nouvelle promesse : « Cultiver votre mieux-être ». Ce repositionnement vise à faire du Resort la 1<sup>ère</sup> destination de bien-être global au Maroc, intégrant une approche holistique fondée sur 4 piliers : un patrimoine naturel et culturel apaisant, des espaces ouverts et ressourçant, une source thermale aux multiples vertus, et une cuisine équilibrée inspirée du terroir. L'établissement, dirigé depuis août 2023 par M. Adel Koubaji, propose désormais des expériences personnalisées mêlant détente, santé et développement personnel, dans un cadre naturel d'exception à proximité de Fès.

#### Une offre unique et complète autour de la santé globale

Le Resort abrite le seul institut thermal et spa du Royaume, doté d'infrastructures modernes sur 4.500 m², exploité en partenariat avec Vichy Spa International. L'eau thermale de Moulay Yacoub, riche en soufre, calcium et sodium, est au cœur de soins thérapeutiques et de bien-être, dans un

environnement équipé de cabines, piscines thermales, hammam, vaporarium, soins spécialisés et technologies innovantes (Quartz Thérapie, Iyashi Dôme, Satisfarm...).

Les programmes de soins sont individualisés selon cinq objectifs : Vitalité, Sérénité, Beauté, Santé et Détox, alliant soins thermaux, massages, activité physique, nutrition diététique et accompagnement médical, selon une méthode Vichy reconnue mondialement.

#### Un lieu d'évasion et d'expériences authentiques

Au-delà de l'offre thérapeutique, Vichy Thermalia Spa My Yacoub propose une expérience immersive et dépaysante, dans un Resort 4\* de 93 chambres et 7 suites, avec restaurant, lounge, piscines, salle de fitness et espaces pour événements. Son architecture ouverte sur la nature favorise le ressourcement et l'évasion. Ancré dans la Région de Fès-Meknès, le Resort valorise aussi le terroir à travers ses équipes passionnées, qui accompagnent les hôtes dans la découverte des paysages, traditions et richesses locales. Cette connexion authentique avec le territoire et les personnes permet de créer des séjours profondément transformateurs, à la croisée du bien-être, de la culture et de la nature.



+212 (0) 5 35 69 40 64

info.moulay-yacoub@vichythermalia.com

vichythermaliamoulayyacoub



Fès Principale PB 2426

36150 MOULAY YACOUB - FÈS - MAROC

Carte des soins



# MOULAY YACOUB À L'HONNEUR

INDUSTRIE

## Indicateurs clés du secteur (2022)

**972 MDH**

CHIFFRE D'AFFAIRES

**736 MDH**

PRODUCTION

**249**

EMPLOIS

## FILIÈRES PHARES



AGROALIMENTAIRE



CONSTRUCTION



PLASTURGIE

## PROJETS EXISTANTS

NOM DE LA ZONE

COMMUNE

SUPERFICIE BRUTE

NOMBRE DE LOTS



ZONE INDUSTRIELLE HAMRIA

LOUADAINÉ

3 HA

46



ZONE INDUSTRIELLE  
MIFTAH AL KHEIR

AIN CHKEF

45 HA

189



## PROJETS PLANIFIÉS

NOM DE LA ZONE

COMMUNE

SUPERFICIE BRUTE

CAPACITÉ



AMÉNAGEMENT DE LA ZONE  
LOGISTIQUE RAS EL MA

AIN CHKEF

32 HA

50.000  
CONTENEURS



## CRÉATION D'UN ACCÈS DIRECT AU FUTUR PÔLE INDUSTRIEL RAS EL MA

“Un levier majeur d'intégration économique et logistique”

À Fès, un aménagement discret ouvre la voie à une transformation logistique profonde et structurante de l'ensemble de la Région. Le déplacement de la gare de péage Fès-Nord, accompagné de la création d'une nouvelle route de liaison, mobilise un investissement de 150 MDH. Mais derrière ce projet d'infrastructure se dessine un véritable levier de transformation pour l'écosystème économique de la Région Fès-Meknès.

Conçue en réponse à l'expansion urbaine et au développement accéléré des zones industrielles régionales, la création d'un accès autoroutier à Ain Chkef intervient pour assurer le désenclavement et l'accès direct au futur Pôle industriel de Ras El Ma intégrant, notamment la future Zone d'Accélération Industrielle, la Zone Logistique multi flux de Ras El Ma (**100 ha**), dont la 1<sup>ère</sup> tranche s'étale sur **32 ha** et est en cours de travaux, ainsi que les Zones Industrielles (Z.I) de Miftah El kheir, de Bensouda et de la future Z.I de Moulay Yacoub (**80 ha**). Elle permettra ainsi de soutenir la montée en puissance des plateformes industrielles et logistiques en cours d'aménagement, tout en préparant l'avenir logistique de la Région.



### Un investissement stratégique et collectif :

Porté par une synergie institutionnelle, le projet bénéficie d'un financement public à hauteur de **150 MDH**, dont 120 MDH mobilisés par les Ministères de l'Intérieur, de l'Industrie, de l'Équipement et la Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM). La Wilaya et le Conseil Régional y contribuent à hauteur de 30 MDH. Une alliance stratégique qui témoigne de la volonté collective d'ancrer le territoire dans une nouvelle dynamique logistique.

En permettant un accès direct et anticipé aux principales zones d'activités de la Région – notamment la Zone d'accélération industrielle d'Ain Chegag, la zone industrielle de Ras El Ma et celle de Bensouda – cette nouvelle artère de circulation est pensée comme un catalyseur de compétitivité, évitant les goulets d'étranglement futurs et garantissant une attractivité renforcée pour les investisseurs.

### Un maillon essentiel du schéma directeur logistique :

Ce projet s'intègre pleinement dans le Schéma directeur des zones logistiques de Fès-Meknès, qui prévoit l'aménagement de sept plateformes régionales réparties sur **365 ha**. La nouvelle route reliera notamment le futur hub logistique multi-flux de Ras El Ma (100 ha), pensé comme une plateforme de nouvelle génération pour les conteneurs, les céréales, la distribution ou encore les matériaux de construction.

En créant dès à présent les conditions d'une connectivité performante, la Région anticipe les besoins logistiques de demain. Lors de la session ordinaire de juillet, le président du Conseil régional l'a rappelé : « *Ce projet n'est pas une simple infrastructure. Il s'agit d'un maillon structurant dans notre stratégie de positionnement régional, pour faire de Fès-Meknès un carrefour économique et logistique à l'échelle nationale* ».

# MOULAY YACOB À L'HONNEUR

## PROJETS PHARES

## EUROMED INNOVATION CENTER (EIC)

"Catalyseur pour la transformation d'idées innovantes en startups à fort impact"

L'entrepreneuriat constitue un pilier stratégique du projet universitaire de l'UEMF, qui se positionne comme une université euro-méditerranéenne d'excellence, ouverte sur le monde et résolument ancrée en Afrique. À travers l'EIC, l'UEMF renforce son rôle de moteur de création de valeur territoriale, en intégrant ses programmes d'innovation dans un écosystème collaboratif réunissant chercheurs, entrepreneurs, investisseurs, institutions et entreprises. Cette synergie permet d'aligner les innovations issues du campus avec les besoins concrets du marché et de la société.

Avec une infrastructure de 1.400 m<sup>2</sup> équipée de fablabs, de plateforme d'incubation virtuelle, et d'espaces de co-working, l'Euromed Innovation Center se distingue par une approche intégrée, alliant performance et humain, orientée vers l'impact concret. Chiffres clés 2024-2025 (depuis septembre 2024) :



143 projets  
mentorés



10 programmes  
d'innovation déployés



13 startups incubées exposants  
à GITEX AFRICA 2025



+830 personnes  
sensibilisées à l'entrepreneuriat



28 startups  
légalement créées



675 heures  
de formation délivrées



27 partenaires institutionnels  
et industriels engagés



53 % de femmes entrepreneures



Au-delà des chiffres, l'EIC est un levier de développement territorial, articulant recherche appliquée, entrepreneuriat et innovation ouverte dans des secteurs comme l'AgriTech, la HealthTech, la CreativeTech ou encore le digital.

### Zoom sur la labellisation Tamwilcom & les temps forts de l'année :

Depuis janvier 2024, l'EIC est labellisé par Tamwilcom comme l'une des quatre structures nationales référencées sur le segment "Idéation" dans le cadre du programme "Innov Invest". Cette reconnaissance renforce la position stratégique du centre dans le soutien aux jeunes porteurs de projets à potentiel.

Parmi les temps forts :

- **STARTECH** : un programme d'idéation hybride mêlant ateliers immersifs, mentorat et mises en situation terrain. Il permet aux porteurs de projet de structurer et pitcher des projets à fort impact. L'approche vise à aider les porteurs à cristalliser leur proposition de valeur et à démontrer la solidité et la viabilité de leur concept sur le terrain.
- **Ainnovathon** : un hackathon d'innovation appliquée autour de l'intelligence artificielle, réunissant étudiants, chercheurs et professionnels autour de problématiques EdTech et HealthTech, avec la création de prototypes concrets à la clé.

### Zoom sur le projet Tamkin LiTanmia :

Porté par l'Université Euromed de Fès et piloté par le Pôle Régional d'Innovation et d'Entrepreneuriat AgriTech (PRIE), le Programme Tamkin LiTanmia, soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD), vise à favoriser la diffusion des technologies digitales auprès des agriculteurs de la Région Fès-Meknès, en s'appuyant sur un écosystème intégré de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Ce programme fédère aujourd'hui plus de 15 acteurs régionaux et déploie un programme d'incubation de 12 mois, comprenant 200 heures d'accompagnement, alliant expertise business, technologique/digitale et agronomique.

Les 33 startups accompagnées ont bénéficié d'un fonds d'amorçage allant jusqu'à 100 000 DH, ainsi que d'une mise en relation directe avec des exploitants agricoles locaux pour expérimenter leurs solutions en conditions réelles. Cette proximité avec le marché fait de Tamkin LiTanmia un programme holistique, propulsant les entrepreneurs vers une mise en œuvre efficace, ancrée et durable de leurs innovations.



www



+212 538 90 90 00



eic@ueuromed.org



Euromed Innovation Center



Route Nationale Fès-Meknès, Fès

## FEZ SMART FACTORY

“Un écosystème de 8.000m<sup>2</sup> unique en Afrique focalisé sur les innovations dans le secteur de l'industrie 4.0”

Depuis l'annonce, en 2011 de la stratégie industrielle allemande dénommée « **Industrie 4.0** » signifiant l'avènement de la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle, d'autres pays développés à travers le monde ont annoncé leur propre stratégie en la matière fixant des objectifs pour les années 2020-2030. Sur la base des stratégies nationales, les entreprises ont élaboré leurs propres stratégies de transformation de leurs unités industrielles en usines intelligentes qui sont en cours de mise en œuvre.

C'est dans ce sens que Fez Smart Factory, un écosystème de 8000 m<sup>2</sup> unique en Afrique dans l'espace universitaire, focalisé sur les innovations dans le secteur de l'industrie 4.0, a été érigé dans l'éco-campus de l'Université Euromed de Fès. Il s'agit d'une usine modèle ayant comme objectif l'amélioration de la compétitivité de l'industrie marocaine par l'accompagnement des industriels dans l'élaboration de leurs stratégies en matière de transformation de leurs usines en unités intelligentes et dans la mise en œuvre de ces stratégies. D'autre part, Fez Smart Factory assure le soutien des porteurs de projets et des startups pour contribuer à l'enrichissement du tissu industriel par le développement de nouvelles unités industrielles, créant des produits innovants à haute valeur ajoutée et compétitives utilisant des concepts de l'industrie 4.0.



**Fez Smart Factory** est le fruit d'une collaboration entre l'Université EuroMed de Fès, en tant que chef de file, le Conseil de la Région Fès-Meknès, la Branche Fès-Meknès de la CGEM, la société Alten Delivery Center-Maroc, ainsi que l'Agence du Développement du Digital. Intégrant des infrastructures dédiées à l'innovation, Fez Smart Factory dispose de :

- **Incubateur 4.0** : chargé de réaliser les missions liées à l'incubation de projets innovants orientés industrie 4.0 ;
- **Accélérateur des startups 4.0** : espace d'accueil des startups orientées industrie 4.0 ;
- **Services d'ingénierie pour l'industrie 4.0** : digital et Intelligence artificielle ; Instrumentation ; fabrication additive ; efficacité énergétique et énergies renouvelables ; développement durable ; procédés industriels ; logistique ; maintenance industrielle ;
- **Laboratoires de R&D** : espaces de domiciliation d'entités développant des activités de R&D pour les besoins de transformation 4.0 ;
- **Centre de prototypage rapide** (Fabrication additive) : comprenant des machines de fabrication additive en matériaux métalliques, plastiques, céramiques et en béton. Ce centre, propriété de l'UEMF, aide dans la réalisation des prestations de prototypage aux porteurs de projets de l'incubateur, aux startups de l'accélérateur, aux sociétés d'ingénierie et aux laboratoires R&D de FSF et aux entreprises ;
- **Business Center 4.0** : des espaces de domiciliation d'industriels souhaitant monter des projets d'usines intelligentes pour des produits existants ;
- **Espace « Usine Ecole Pilote 4.0 »** : espace aménagé dans le cadre du projet pour la mise en place de l'Usine Ecole Pilote 4.0 ;
- Espaces dédiés à la **mise en place d'unité 4.0 innovantes** à l'échelle de démonstration développées par les startups

Le 16 janvier 2025, une cérémonie a marqué le lancement officiel des activités de l'Écosystème Fez Smart Factory, en présence de 200 acteurs du monde industriel, académique, institutionnel et diplomatique. À cette occasion, la création du Centre Technologique Universitaire (CTU) de l'UEMF a été annoncée. Ce centre mobilisera les compétences académiques de l'université au service de la FSF, à l'image d'un CHU dans le domaine médical. Sa mise en œuvre est en cours à travers des actions concrètes en faveur des porteurs de projets innovants et des industriels souhaitant transformer leurs unités en usines intelligentes.

L'ensemble des ressources humaines académiques de l'UEMF (enseignants-chercheurs, doctorants, ingénieurs et techniciens) sont organisées en trois groupes travaillant de manière coordonnée. Leur mission est d'analyser la chaîne de valeur des entreprises industrielles opérant dans divers secteurs : agroalimentaire, chimie et pharmacie, métallurgie, énergies renouvelables et hydrogène vert, industries digitales, ainsi que le cuir et le textile. Après analyse de la chaîne de valeur, des pistes d'amélioration sont identifiées grâce aux technologies de l'industrie 4.0. Une feuille de route est élaborée, suivie d'un plan de transformation détaillant les actions à mener, les ressources requises et le calendrier de mise en œuvre. Des actions d'accompagnement sont en cours, et des campagnes d'exploration sont prévues pour cibler l'ensemble des secteurs au niveau de la Région Fès-Meknès et à l'échelle nationale.

# MOULAY YACOUB À L'HONNEUR

ARTISANAT

## Indicateurs clés du secteur (2024)

2 079  
ARTISANS

15  
Coopératives  
artisanales

90  
Adhérents

33  
Femmes

### NOMBRE DE COOPÉRATIVES ARTISANALES PAR METIER

NOMBRE  
D'ADHÉRENTS



537

COOPÉRATIVES  
FEMININES



25

NOMBRE  
D'ADHÉRENTS



165

COOPÉRATIVES  
DANS LE TEXTILE



92%

COOPÉRATIVES DANS  
LE SECTEUR ALIMENTAIRE



8%

### L'ARTISANAT AU NIVEAU DE MOULAY YACOUB



L'artisanat constitue un pilier important de l'activité socio-économique dans la province de Moulay Yacoub, avec plus de 2000 artisans inscrits au Registre National d'Artisanat (RNA). Ce tissu artisanal se distingue par une forte prédominance des métiers du bâtiment traditionnel (530 artisans), du textile (540), de la coiffure et esthétique (256), ainsi que de la menuiserie, du cuir et des métaux. Parmi les principales activités artisanales pratiquées figurent la vannerie, la poterie céramique, la menuiserie, la broderie et la couture traditionnelle, qui témoignent d'un savoir-faire transmis de génération en génération. Ces métiers, à la fois porteurs d'identité culturelle et de potentiel économique, méritent un accompagnement renforcé en matière de formation, de commercialisation et de valorisation, notamment dans le cadre du développement touristique de la Province.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS ARTISANALES AU NIVEAU DE MOULAY YACOUB

Vannerie



Poterie céramique



Menuiserie



Broderie



Couture traditionnelle



### PROJETS STRUCTURANTS EN COURS

Intitulé du projet

Centre de formation  
dans les métiers de  
l'artisanat

Centre de formation  
dans les métiers de  
l'artisanat

localisation

My Yacoub

My Yacoub

Coût global (MDH)

7

7



# MOULAY YACCOUB À L'HONNEUR

AGRICULTURE

## Indicateurs clés du secteur (2024)

**104.2 KHa**

SAU  
(soit 61% de la superficie de  
la Province)

**90 KHa**

SAU bour (87%)

**54**

Unités de production  
végétale

**19**

Unités de production  
animale

**473 KT**

Production végétale

### TAILLE DU CHEPTEL (UNITÉ)

BOVINS



38.000

OVINS



94.100

CARPINS



1.675

RUCHES



4.500

CAMELINS



12

### PRODUCTION ANIMALE (T)

LAIT



1.140

VIANDE ROUGE



1.900

MIEL



36

## INDICATEURS DES FILIÈRES VÉGÉTALES (2024)



**MARAICHAGE**

SUP : 6.100 HA  
PROD : 213.500 T  
RENDEMENT : 35



**CEREALES**

SUP : 66.000 HA  
PROD : 132.000 T  
RENDEMENT : 2



**OLIVIERS**

SUP : 33.578 HA  
PROD : 50.367 T  
RENDEMENT : 12



**LEGUMINEUSES**

SUP : 22.000 HA  
PROD : 24.200 T  
RENDEMENT : 1.1



**FOURRAGES**

SUP : 8.200 HA  
PROD : 16.400 T  
RENDEMENT : 2

## UNITÉS DE PRODUCTIONS ANIMALES



**CONDITIONNEMENT  
DE MIEL**

4 UNITÉS



**PRODUCTION  
DE KHLIE**

4 UNITÉS



**PRODUCTION DE  
PRODUITS LAITIERS**

3 UNITÉS



**ENTREPOT DE VIANDE  
ROUGES ET ABATS**

2 UNITÉS



## ATOUTS DE L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE

### Niveau national

- 27% de la production de petits pois
- 11% de la production des fèves

### Niveau régional

- 81% de la production des petits pois
- 29% de la production des fèves
- 26% de la production des légumineuses

# MOULAY YACOUB À L'HONNEUR

## PROJETS PHARES

### EUROMED SPORTS CENTER

**"Le plus grand complexe sportif universitaire du pays, au cœur de l'université Euromed de Fès"**

Avec ses équipements modernes et ses espaces conçus pour répondre aux besoins des sportifs et usagers, l'Euromed Sports Center a été créé par l'Université Euromed de Fès et s'érige aujourd'hui comme une référence en matière d'infrastructures sportives. Ce complexe polyvalent, réparti sur quatre étages et qui répond aux standards internationaux les plus exigeants, a été conçu pour servir la communauté universitaire, mais aussi un public élargi, allant des amateurs aux athlètes de haut niveau. Parmi les installations, on compte une piscine olympique et une autre semi-olympique, toutes les deux chauffées et dotées d'un système de traitement de l'eau par UV, assurant des conditions optimales pour la pratique de la natation.

Le centre se distingue par la polyvalence de ses infrastructures. Une salle omnisports modulable comprend trois terrains adaptables grâce à des rideaux motorisés, offrant un espace idéal pour des entraînements et compétitions multisports. À cela s'ajoutent une zone dédiée au tennis de table, équipée de plusieurs tables répondant aux normes professionnelles.



Un terrain de football certifié FIFA peut accueillir jusqu'à 5.000 spectateurs, renforçant la capacité du centre à organiser des événements sportifs d'envergure. Des gradins intégrés et un système acoustique soigné viennent compléter cet espace, garantissant un confort optimal pour les spectateurs. Pour la préparation physique, l'Euromed Sports Center abrite des espaces adaptés à des besoins variés : une salle équipée de machines guidées Technogym de dernière génération, un espace de musculation libre et des zones dédiées aux cours collectifs comme le fitness, le stretching ou encore la danse. Une attention particulière est portée aux disciplines spécifiques, avec des salles dédiées aux arts martiaux, équipées de rings et de tatamis.

Les amateurs d'entraînement en plein air peuvent profiter d'un espace cross-fit et d'un mur d'escalade de 12 mètres, unique dans la Région, offrant des défis variés aux sportifs de tous niveaux. L'Euromed Sports Center se positionne également comme un acteur clé du dynamisme sportif local. En accueillant des événements sportifs, des rencontres et des activités communautaires, il s'affirme comme un espace multifonctionnel ouvert à tous.



+212 699 683 618



[euromedsportscenter@ueuromed.org](mailto:euromedsportscenter@ueuromed.org)



Euromed Sports Center



Route Nationale Fès-Meknès, Fès



www



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

1er semestre 2024

# Marocains du Monde

## Cellule d'accompagnement dédiée aux MDM

Conformément aux directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès met à la disposition des Marocains Du Monde, une cellule spéciale offrant un accompagnement complet pour répondre à leurs demandes et à leurs questions.

### Missions de la cellule d'accompagnement :

- Fournir des informations sur les différentes procédures administratives.
- Faciliter les démarches administratives liées à leurs projets d'investissement et optimiser l'accès aux services d'investissement offerts par nos partenaires.
- Offrir des informations et des conseils sur les opportunités d'investissement dans la Région Fès-Meknès.
- Fournir des informations sur le climat des affaires dans la Région Fès-Meknès.
- Faciliter l'accès au financement et fournir des informations sur les mécanismes d'incitation et les lignes de financement adaptées à leurs projets.



Notre équipe du Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès est à votre disposition à chaque étape de votre projet d'investissement.

Contactez-nous dès maintenant pour plus d'informations et pour bénéficier de notre accompagnement personnalisé.

**Mme. SILOULI Salma**

Business Developer, Chargée de Projet de Promotion et d'attractivité territoriale

Téléphone : +212 535 602 057

Adresse Email : [ssilouli@fesmeknesinvest.ma](mailto:ssilouli@fesmeknesinvest.ma)

TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE  
FISCAL SPÉCIAL MDM





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
الجهة الاقتصادية لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

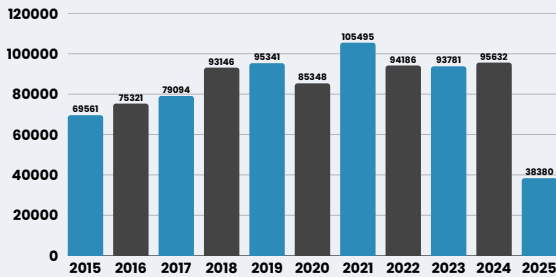


# FOCUS ENTREPRENEURIAT

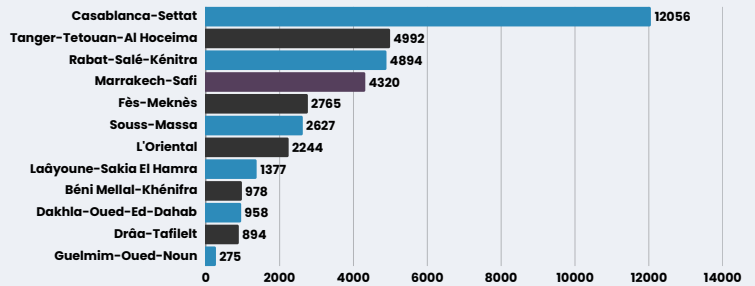
# Baromètre de la création d'entreprise

Au niveau National

## ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES



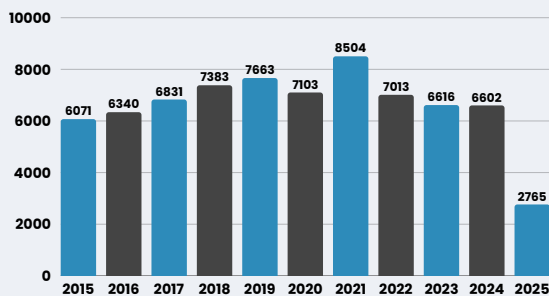
## ÉVOLUTION DES CRÉATIONS PAR RÉGION (2025)



Sur le plan territorial, et pour la seule année de 2025, Casablanca-Settat se démarque avec plus de 31% des créations, suivie de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (13%) et Rabat-Salé-Kénitra (12.8%). La Région de Fès-Meknès, avec **7.2%** d'entreprises créées au niveau national, se situe en milieu de classement (**5<sup>ème</sup> position**).

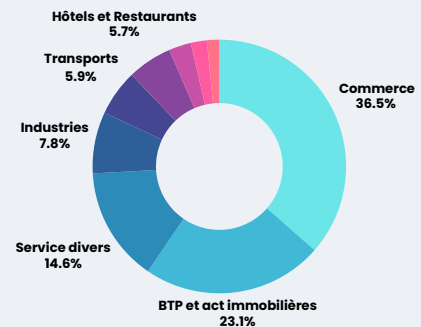
Au niveau Régional

## ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES



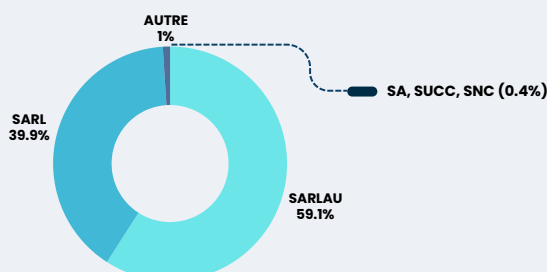
Au cours des quatre premiers mois de l'année 2025, la Région de Fès-Meknès a enregistré **2.765 créations** d'entreprises (**7.2%** du total national) sur cette période, avec une projection de retrouver le niveau de création en 2021).

## ÉVOLUTION DES CRÉATIONS PAR SECTEUR



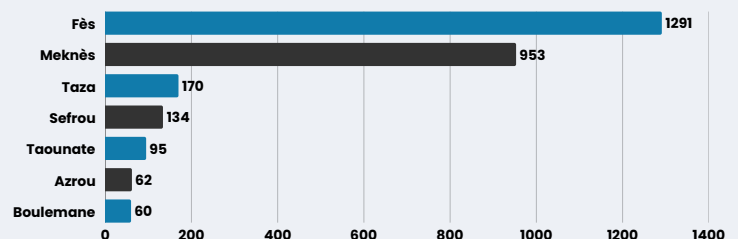
Le **commerce** arrive en tête avec **36,5%** des créations, confirmant son rôle traditionnel dans l'économie régionale. Il est suivi par le **BTP** et les **activités immobilières (23,1%)**, puis les services divers (14,6%). Enfin, viennent les secteurs à forte valeur ajoutée, comme l'industrie (7,8%), le numérique (2%) et les activités financières (1,6%).

## RÉPARTITION PAR FORME JURIDIQUE



La **"SARL-AU"** domine avec **59,2 %** des créations, suivie par la **SARL** classique avec **39,8 %**. Les autres formes (SA, SUCC, SNC) ne représentent qu'une infime part. Cette tendance traduit un profil entrepreneurial plutôt individuel ou de très petite taille.

## RÉPARTITION DES CRÉATIONS PAR PROVINCE



La Préfecture de **Fès** concentre à elle seule près de **47 %** des créations, suivie par **Meknès** avec **34%**. Les autres Provinces affichent des niveaux bien plus modestes, notamment Taza 6%, Sefrou 5% et Taounate 3%. Les Provinces d'Azrou et Boulemane ferment la marche, chacune avec 2% créations.

## Lancement de la 4<sup>ème</sup> édition du programme Sayidati Al Moukawila

Le CRI Fès-Meknès a organisé un roadshow pour la caravane régionale du programme Sayidati Al Moukawila. Ce programme, conçu en partenariat avec l'Association Espace Point de Départ (ESPOD) et le Crédit du Maroc, vise à accompagner les femmes entrepreneures de la Région de Fès-Meknès dans le développement et la structuration de leurs projets.

Lancé dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> édition du programme, ce roadshow s'est tenu du 30 avril au 03 juin 2025 pour parcourir l'ensemble des préfectures et des provinces de la Région.

À chaque escale, des ateliers de formation et d'accompagnement ont été proposés gratuitement aux participantes, afin de leur offrir des outils concrets pour faire évoluer leur activité ou concrétiser leur idée entrepreneuriale.



## Lancement du showcase d'Afrique : 1000 Fikra



Afrikaia a organisé le "100Fikra Showcase", un évènement dédié à la présentation des résultats de son programme d'accompagnement entrepreneurial.

La rencontre a rassemblé à Casablanca de jeunes porteurs de projets, des acteurs économiques, ainsi que des mentors et experts internationaux.

Depuis son lancement, le programme a permis la création de 650 entreprises à travers les différentes Régions du Royaume. Il offre un accompagnement structuré pour la concrétisation d'idées de projets.

## La création d'entreprises par voie électronique désormais généralisée

Le Maroc poursuit sa dynamique de transformation numérique en faveur d'un climat des affaires plus attractif et plus fluide. L'un des changements les plus significatifs de ces dernières années concerne la dématérialisation totale du processus de création d'entreprise, désormais possible grâce à la plateforme [www.directentreprise.ma](http://www.directentreprise.ma), lancée par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC).

Cette plateforme nationale constitue un guichet unique numérique permettant aux entrepreneurs, investisseurs et professionnels de réaliser l'ensemble des démarches administratives liées à la création d'entreprise, sans avoir à se déplacer physiquement. De la réservation du nom commercial à l'immatriculation au Registre de Commerce, en passant par le dépôt des statuts, l'obtention de l'Identifiant Fiscal et l'affiliation à la CNSS, toutes les étapes sont centralisées dans une interface simple, sécurisée et interconnectée avec plusieurs institutions publiques.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une volonté politique affirmée de modernisation de l'administration, traduite par l'adoption de lois structurantes telles que la loi **n° 55-19** relative à la simplification des procédures administratives. Elle répond à une exigence essentielle : offrir aux citoyens un service public rapide, accessible et transparent.

L'un des grands avantages de cette digitalisation est la réduction considérable des délais de traitement des dossiers et la levée des contraintes bureaucratiques qui freinaient auparavant l'initiative privée. La plateforme permet également une traçabilité totale des démarches, garantissant ainsi plus de clarté dans les interactions avec l'administration.

Grâce à la **e-crédation**, le processus entrepreneurial devient plus inclusif. Les jeunes porteurs de projets, les Marocains résidant à l'étranger, les femmes entrepreneurs ou encore les petites structures dans les zones éloignées peuvent désormais accéder facilement à l'acte d'entreprendre, sans se heurter à des barrières physiques ou administratives.

En parallèle, la professionnalisation des acteurs de l'écosystème est encouragée : notaires, avocats, experts-comptables sont désormais intégrés dans la plateforme et peuvent intervenir dans les différentes étapes du processus, apportant expertise et accompagnement.

Le Centre Régional d'Investissement de Fès-Meknès s'inscrit pleinement dans cette évolution. En complément des outils numériques mis en place au niveau national, le CRI accompagne activement les porteurs de projets dans la maturation de leur idée, l'orientation vers les bonnes démarches et l'utilisation efficace de la **plateforme DirectEntreprise**. Il joue ainsi un rôle de facilitateur et de relais local pour concrétiser les ambitions entrepreneuriales, tout en promouvant un environnement propice à la création de valeur.

La généralisation de la création d'entreprise par voie électronique reflète une ambition plus large : faire du digital un levier de développement économique et d'inclusion. Dans un contexte marqué par la compétitivité des territoires, cette avancée renforce l'attractivité du Maroc auprès des investisseurs et des entrepreneurs, en leur offrant un cadre transparent, moderne et conforme aux standards internationaux.

## Le CRI Fès-Meknès édite un nouveau guide de la E-crédation



Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de simplification des démarches entrepreneuriales, le CRI Fès-Meknès vient de publier un nouveau guide de la e-crédation d'entreprise, conçu comme une référence pratique pour orienter les porteurs de projets. Ce guide détaille l'ensemble des étapes clés du parcours entrepreneurial, tout en mettant l'accent sur la création d'entreprise par voie électronique, désormais réalisable via la plateforme nationale [www.directentreprise.ma](http://www.directentreprise.ma), lancée par l'OMPIC. Cette plateforme permet d'effectuer, de manière totalement dématérialisée, toutes les formalités de création d'entreprise (réservation du nom commercial, dépôt des statuts, immatriculation, affiliation à la CNSS, etc.), marquant ainsi une avancée majeure vers une administration plus agile, accessible et orientée usager.

## Subvention de l'installation au Parc Fès Shore

Le CRI Fès-Meknès, en partenariat avec la Wilaya de la Région Fès-Meknès, le Conseil Régional Fès-Meknès, MEDZ et Ewane Assets, a lancé l'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 01/2025 pour sélectionner les sociétés éligibles à la **subvention d'installation au Parc Fès Shore**, dédiée à financer partiellement les travaux d'aménagement des plateaux bureaux.

L'aide financière proposée : Une subvention plafonnée à **2 MDH** pour couvrir partiellement les charges des travaux d'aménagement de l'espace de travail (hors mobilier).

Les entreprises souhaitant bénéficier de la prime d'installation, doivent répondre aux critères suivants :

1. S'implanter dans **le parc Fès-Shore** ;
2. Exercer **une activité offshoring** parmi celles définies par la circulaire du Chef du Gouvernement ;
3. S'engager à créer et maintenir **au moins 100 postes d'emplois nets** au niveau du parc pendant deux ans au minimum ;



## 4<sup>ème</sup> édition du Programme Sayidati Al Moukawila

Le Programme d'accompagnement Sayidati Al Moukawila a fait son retour pour sa quatrième édition.

Une opportunité destinée aux femmes entrepreneures de la Région de Fès-Meknès, leur permettant de bénéficier d'une formation gratuite pour les aider à lancer ou développer leurs activités.

Ce Programme a été conçu en partenariat avec CRI Fès-Meknès, l'Association ESPOD et le Crédit du Maroc.



## Cession des lots au niveau du Pôle industriel Ain cheggag et zone industrielle de Taza



Le Groupe Al Omrane Fès-Meknès, en collaboration avec le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès, a lancé un appel à Manifestation d'Intérêt au profit des investisseurs privés, pour l'acquisition de 20 lots à la tranche-2 de la Zone Industrielle de Taza destinés à la réalisation de projets industriels et pour l'acquisition de 14 lots showrooms au niveau du Pôle Industriel d'Ain Cheggag (PIAC).

## Développement de l'écotourisme au parc National d'Ifrane

La SMIT a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour soutenir et valoriser l'écotourisme au sein du Parc National d'Ifrane. Ce parc, reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle et son potentiel touristique unique, s'apprête à devenir un modèle de développement durable et intégré.

Cet appel vise à accompagner une vingtaine de projets autour de 3 grandes thématiques :

- Hébergements écotouristiques insolites en pleine nature ;
- Activités de plein air (tyrolienne, kayak, parcs de glisse, etc.) ;
- Restaurants panoramiques valorisant les produits du terroir.

Période de l'appel : **du 16 Juin 2025 au 15 Août 2025.**

Pour tout renseignement, contactez : [incubation-pni@smit.gov.ma](mailto:incubation-pni@smit.gov.ma)





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



# ACTUALITÉS JURIDIQUES

### Guide de l'investisseur de l'AMMC sur le Crowdfunding

Dans le cadre de ses initiatives en matière d'éducation financière, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a publié la 9<sup>ème</sup> édition de son Guide de l'investisseur, dédiée au financement collaboratif. Ce nouveau numéro a pour objectif de rendre accessible au grand public le concept de crowdfunding, en expliquant ses différentes formes, les acteurs impliqués, le cadre juridique en vigueur ainsi que les risques associés à ce mode de financement.

Le guide met en lumière les principales dispositions de la loi n°15-18, qui régit le financement collaboratif au Maroc. Cette loi précise les conditions d'agrément des sociétés de financement collaboratif (SFC), leurs obligations, ainsi que les règles de fonctionnement des plateformes dédiées (PFC). Elle distingue également les trois formes de crowdfunding – don, prêt et investissement – et fixe des plafonds de collecte en fonction de chaque catégorie.

Ce guide se veut un outil pratique à destination des investisseurs comme des porteurs de projets, en insistant sur la transparence des opérations et la nécessité de protéger toutes les parties prenantes.

[Consulter le guide](#)



### Centre Régional d'Investissement Bulletin officiel n°7391, du 31 mars 2025

#### Nouvelles dispositions :

Le décret-loi n° 2-25-168 du 27 ramadan 1446 (correspondant au 28 mars 2025), publié au Bulletin officiel n°7391 en date du 31 mars 2025 (version arabe), vient compléter les dispositions de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) et à la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (CRUI).

- 1) L'élargissement des missions des CRI, qui se voient désormais chargés de la mise en œuvre du dispositif de soutien spécifique dédié aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), tout en respectant les attributions des CRUI ;
- 2) La possibilité pour les CRI de bénéficier, à leur demande, de l'appui de l'Agence nationale pour la promotion des petites et moyennes entreprises ainsi que de tout autre organisme public concerné, pour la mise en œuvre de ce dispositif ;
- 3) La soumission à l'approbation de la CRUI des conventions d'investissement établies dans le cadre de ce dispositif de soutien spécifique aux TPME.

### Établissements et entreprises publics Bulletin officiel n°7399, du 28 avril 2025

#### Code des bonnes pratiques de gouvernance des établissements et entreprises publics

Le décret n° 2-24-249 du 25 chaoual 1446 (24 avril 2025), publié au Bulletin officiel n°7399 en date du 28 avril 2025 (version arabe), entérine l'adoption du Code des bonnes pratiques de gouvernance des établissements et entreprises publics (EEP), conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi-cadre n° 50-21 relative à la réforme des EEP.

#### Nouvelles dispositions :

Approbation officielle du Code annexé au décret, fixant les règles de bonne gouvernance applicables à l'ensemble des établissements et entreprises publics, indépendamment de leur forme juridique ;  
Définition du champ d'application, des acteurs concernés et des modalités de mise en œuvre du Code ;

### Tourisme Bulletin officiel : N° 7407 bis – 29 kaada 1446 (27-5-2025)

Arrêté conjoint n° 985-24 du 22 joumada II 1446 (24 décembre 2024), émanant du ministre de l'Intérieur et de la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, relatif à la fixation des normes de classement des établissements d'hébergement touristique.

Arrêté conjoint n° 986-24 du 22 joumada II 1446 (24 décembre 2024), pris par le ministre de l'Intérieur et la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, portant sur la définition des normes de classement des restaurants touristiques ainsi que sur le modèle du formulaire des normes minimales.

Arrêté conjoint n° 987-24 du 22 joumada II 1446 (24 décembre 2024), émis par le ministre de l'Intérieur et la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, fixant les modèles des documents administratifs relatifs aux demandes et autorisations d'exploitation des établissements d'hébergement touristique, ainsi qu'aux demandes et décisions de classement des restaurants touristiques.

Arrêté n° 835-24 du 21 rejab 1446 (22 janvier 2025), pris par la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, fixant les modèles des documents administratifs relatifs au classement des établissements d'hébergement touristique.

Arrêté n° 836-24 du 21 rejab 1446 (22 janvier 2025), édicté par la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, fixant les normes applicables aux résidences immobilières adossées à un établissement d'hébergement touristique.

### Produits turcs soumis à un droit d'importation / Accord de libre-échange Maroc-Turquie

Circulaire n°6661/222 du 19 juin 2025 relative à l'actualisation des listes de produits turcs soumis à un droit d'importation dans le cadre de l'accord amendant l'Accord de libre-échange Maroc-Turquie.

## Fiscalité Bulletin officiel n°7412, du 12 juin 2025

### Nouvelles dispositions :

- Revalorisation des tarifs applicables à la taxe sur les terrains non bâtis, selon le niveau d'équipement des zones :
  - Entre 15 et 30 dh/m<sup>2</sup> pour les terrains situés dans des zones bien équipées.
  - Entre 5 et 15 dh/m<sup>2</sup> pour les terrains situés dans des zones moyennement équipées.
  - 0,5 DH/m<sup>2</sup> pour les terrains situés dans des zones faiblement équipées.
- Délimitation des zones concernées par arrêté du président du conseil communal, soumis au visa préalable du gouverneur.
- Redéfinition des comptables publics compétents pour le recouvrement des taxes locales :
  - Les receveurs de l'administration fiscale sont désormais chargés du recouvrement de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation et de la taxe des services communaux (au lieu de la TGR).
  - Les receveurs communaux demeurent compétents pour le recouvrement des autres taxes locales.
- Transfert de compétence en matière contentieuse :
  - Le DG des impôts se substitue au Trésorier Général du Royaume dans l'ensemble des affaires contentieuses en cours relatives à la taxe d'habitation, à la TP et à la taxe des services communaux.
  - Le receveur communal se substitue à la TGR dans les affaires judiciaires concernant le recouvrement des autres taxes locales.

Dahir n° 1-25-50 du 9 hija 1446 (6 juin 2025) portant promulgation de la loi n° 14-25 modifiant et complétant la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités territoriales.

## Sécurité sanitaire Bulletin officiel n°7408, du 29 mai 2025

### Nouvelles dispositions :

Arrêté n° 731-25 du 16 ramadan 1446 (17 mars 2025), pris par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, modifiant l'arrêté n° 3873-15 du 8 safar 1437 (20 novembre 2015), relatif à la liste des laboratoires privés agréés par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA).

Fixation, en annexe de l'arrêté, de la liste des laboratoires privés agréés par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

## Energies renouvelables Bulletin officiel n°7400, du 1er Mai 2025.

### Nouvelles dispositions :

Dispositions relatives à l'autoproduction d'électricité :

- Définition des régimes applicables à la réalisation et à l'exploitation des installations d'autoproduction, à savoir : le régime d'autorisation, le régime de raccordement, et le régime de déclaration.
  - Détermination des droits et obligations des autoproducteurs ainsi que du gestionnaire du réseau électrique national.
  - Autorisation de vente à hauteur de 20 % de l'excédent annuel de production à destination du gestionnaire du réseau électrique national concerné, dans le cadre d'une exploitation d'autoproduction.
  - Obligation d'équipement des installations d'autoproduction en compteurs intelligents, conformes aux spécifications métrologiques marocaines homologuées, ou à défaut, aux normes internationales reconnues.
  - Obligation de coopération de l'exploitant de l'installation avec l'administration, notamment en matière de contrôle et de mise à disposition des informations et documents nécessaires.
  - Encadrement des infractions et des sanctions applicables en cas de manquement aux dispositions en vigueur.
  - Entrée en vigueur de la loi trois mois après sa publication au Bulletin officiel.

Dahir n° 1-23-21 du 19 rejeb 1444 (10 février 2023) portant promulgation de la loi n° 82-21 relative à l'autoproduction de l'énergie électrique.



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
CCO | OYK | C | E | X | C | K | O  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknes

# SAVE THE DATE

**WORLD INVESTOR SUMMIT** The Biggest Investor Summit in Middle East region

20+ Countries 50+ Speakers 1,500+ Investors 1,500+ Entrepreneurs

1st & 2nd Nov 2025 Dubai

SAVE THE DATE

DU 17 AU 20 DÉCEMBRE 2025

**AFRICA FORWARD**  
VALORISER LES PROGRÈS  
ET CO-CONSTRUIRE L'AVENIR

IRAFANE FORUM  
FOOD & AGRICULTURE

L'UNIVERSITÉ MOULAY ISMAIL  
ORGANISE  
LE FORUM INTERNATIONAL  
**MEKNES SMART CITY**

La ville intelligente  
VERS UN NOUVEAU MODÈLE  
DE COOPÉRATION POUR MEKNES

21 & 22  
OCT - 2025

SAVE THE DATE  
1-2 OCTOBER

**WorldPitX SUMMIT**  
MARRAKESH, 1-2 OCTOBER  
2025

H<sub>2</sub> GREEN HYDROGEN

INDUSTRY MEETING DAYS MOROCCO

Zone industrielle  
Façonner l'avenir  
industriel du continent

21-22  
JUILLET  
2025

HYATT REGENCY CASABLANCA  
[www.industrydayinfo.ma](http://www.industrydayinfo.ma)

20logiterre

OPEC  
16-18  
2025

CONNECTIVITÉ  
VERS UN NOUVEAU MODÈLE  
DE COOPÉRATION  
SUD-SUD

13<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**EneR Event**

26-29 NOVEMBRE 2025  
FOIRE INTERNATIONALE  
DE CASABLANCA  
EN FACE DE LA MOSQUÉE HASSAN II

[www.enerevent.ma](http://www.enerevent.ma)

SICCAM

Salon IT - CRM - Morocco

22<sup>ème</sup> édition

2 au 4 Octobre 2025  
Hôtel Marriot - Casablanca

IT - CRM - Digital  
Onshore - Nearshore - Offshore

**SIEMA FoodExpo**

8TH INTERNATIONAL  
FOOD PROCESSING,  
PACKAGING &  
MACHINERY EXPO

9-11 September 2025

OPEC, Casablanca - MOROCCO

**RAIL INDUSTRY SUMMIT MOROCCO**

TRANSPORT MOBILITY

09-10 Décembre 2025  
El Jadida

AFRICA FOOD SHOW

3<sup>e</sup> édition

DRIVING SUSTAINABLE  
GROWTH IN  
AFRICA'S  
AGRI-FOOD SECTOR

19 - 21  
November  
2025

La Foire Internationale  
de Casablanca,  
Morocco

[www.afmorocco.com](http://www.afmorocco.com)



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس  
ⵎⴰⴽⵓⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵔ ⵏ ⴰⵔⵉⵎⴰⵏ ⵏ ⴰⵔⵉⵎⴰⵏ  
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

## RÉGION FÈS-MEKNÈS, TERRE D'OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS DURABLES



Infrastructures  
développées



Positionnement géographique  
stratégique



Patrimoine naturel  
et culturel unique



2<sup>ème</sup> pôle  
universitaire au Maroc  
avec 6 universités



Environnement des affaires  
favorable et offre régionale  
incitative



Accompagnement  
privilégié des investisseurs  
et porteurs de projets

Téléchargez  
la version mobile



fesmeknesinvest.ma

